



Diwaanul Mahaarif

Plateforme de Recherche
sur le Mouridisme

www.diwaan.net

HISTOIRE D'UNE PHOTO...

Analyse de l'authenticité des photographies supposées de Cheikh A. Bamba



Juillet 2020

FICHE TECHNIQUE

Equipe de Recherche : Comité Scientifique « Dîwânul Mahârif »

Chef de Projet : A. Aziz Mbacké Majalis (Sénégal)

Coordination : Mor Sourang (Sénégal)

Relecture & Critique : Mouhamadou Bamba Dramé (Maroc)
Serigne Fallou Mbacké « Kounta » (Maroc)
Abdoul Ahad Bousso (Sénégal)
Serigne Mbacké Dieng (France)
Sam Bousso A. Wadoud (Sénégal)
Seydina Omar Ba (France)

Assistants Techniques : Falilou Ndiaye (Sénégal)
Kadiali Ndiaye (Sénégal)

Durée Etude : 05/05/20 – 29/05/20

Lien Etude : www.diwaan.net/etudephotos

Site web : www.diwaan.net

Email : contact@diwaan.net

Téléphone / Whatsapp : +221 76 636 32 32
+221 77 935 28 28

SOMMAIRE

- 1 Introduction
- 2 Méthodologie de l'histoire ou « Script »
- 3 Références historiques ou « Scénario »
- 4 Histoire des sources ou « Empreintes digitales »
 - *Le site*
 - *Le vendeur*
 - *Le propriétaire*
 - *La légende*
- 5 Histoire de la date ou « L'Alibi »
- 6 Histoire du lieu ou « La Scène »
 - *Le fossé*
 - *Les piquets*
- 7 Histoire d'apparences : « Les Acteurs »
 - *Le sourire*
 - *Les disciples*
 - *La prière*
 - *Les objets*
 - *Histoire d'apparences : « Les Acteurs » – Partie 2*
 - *Habillement et autres détails*
 - *Le bonnet*
 - *Les chaussures*
 - *Les habits*
 - *Les couleurs*
 - *La corpulence et la taille*
 - *Les deux mains sur le dos*
 - *La mise en scène*
 - *La femme*
 - *La ressemblance*
 - *Où sont-ils passés ?*
- 8 Histoire du témoignage ou « L'Appel à Témoins »
- 9 Autres détails de l'histoire ou « Générique de fin »
 - *Vérifications technologiques*
 - *Une seule photo du Cheikh ?*
- 10 Conclusion
 - Bibliographie
 - Documents et fichiers de références

I. Introduction

Il y a quelques temps, apparut sur les réseaux sociaux une série de photos d'archives, montrant ce qui semble être la pose de la première pierre d'un édifice par un guide religieux sénégalais, entouré de ses disciples et de personnalités coloniales. Ces photographies inédites, dont l'une portait en légende « *Le Serigne Amadou Bamba* », publiées par un collectionneur français, sur un site de vente en ligne de documents historiques, créèrent aussitôt, sur la webosphère mouride, un tsunami et une vague de vives polémiques sur l'authenticité ou non de ces images.

Aux yeux de certains savants et disciples mourides, celles-ci immortalisaient, sans aucun doute possible, le lancement des travaux de la mosquée de Diourbel par Cheikh A. Bamba, en 1918. Tant le récit historique des différents faits marquants de cet événement, dans les sources mourides, leur semblait correspondre, de façon frappante, au contenu des photos. Pour d'autres, par contre, ces images étaient, soit, le résultat d'habiles montages visuels, dont l'auteur désirait apparemment tirer profit ou, au mieux, les photos d'un personnage autre que leur prestigieux guide dont l'on n'a connu, jusqu'ici, qu'une seule photographie.

La Plateforme de Recherche sur le Mouridisme, « *Dîwânul Mahârif* », composé par un collectif de chercheurs mourides, aux spécialités très variées, fut aussitôt sollicitée par un grand nombre d'internautes, souhaitant obtenir plus d'éléments objectifs sur cette question. Raison pour laquelle le Comité Scientifique de *Dîwânul Mahârif* a jugé pertinent et utile d'analyser minutieusement ces images, de les confronter aux sources documentaires existantes et à d'autres éléments d'appréciation scientifique ou intuitive, afin d'y trouver d'éventuels indices à même de confirmer ou d'infirmer leur authenticité.

Même si, il faut l'admettre, cette démarche, sujette à une certaine marge d'erreur, ne pourrait, en aucune manière, prétendre être absolument parfaite, au point de valider ou d'invalidier, de façon définitive et sans aucun risque, les thèses défendues de part et d'autres. Seule l'entrée en possession et un examen physique des photographies en question (papier, encre, mentions sur l'album d'origine etc.), par un cabinet spécialisé, pourraient,

peut-être, définitivement trancher la question¹. Toutefois, en attendant cette étape cruciale, l'analyse méthodique et minutieuse des photographies, sur plusieurs angles, par notre Comité, a permis de mettre en évidence un grand nombre d'éléments et d'indices subtils à même de mieux orienter la conviction que chacun pourra librement et momentanément se faire sur cette question.

Quoiqu'il en soit, et quelle que soit l'appréciation personnelle que tout un chacun pourra s'en faire, cette controverse passionnée entre chercheurs ou profanes sur ces photographies, de par les nombreuses implications et révélations auxquelles elle a mené, ouvre de très intéressantes et nouvelles pistes de recherche sur la vie et les valeurs du Serviteur du Prophète (PSL).

Elle a également permis d'interroger, en passant, l'image, pas toujours conforme, que certains disciples ont pu se faire sur le quotidien et les habitudes de leur illustre guide, en les confrontant aux sources historiques et hagiographiques jusqu'ici assez négligées. C'est même, peut-être, plus que les arguments vifs de part et d'autre, plus que le débat technique en cours, cet enjeu de l'« *image* » du Cheikh, celle que chacun d'entre nous s'en fait, à partir de ses propres vécus et références sur le Mouridisme, qui donne un autre sens, un sens beaucoup plus profond et poignant à l'odyssée de ces photos inédites.

C'est donc à une véritable enquête policière, à une fascinante chasse au trésor, pour retracer l'*histoire* passionnante et le *film* de ces photographies, à laquelle nous vous invitons...

2. Méthodologie de l'histoire ou « *Script* »

Dîwânul Mahârif est composé d'une cinquantaine de jeunes chercheurs très dynamiques, avec différentes spécialités (sciences religieuses, histoire de l'islam et du Mouridisme, sociologie, lettres, technologies, communication, droit etc.), formés dans différents systèmes éducatifs (arabophone, francophone, anglophone), avec divers parcours complémentaires

¹ La communauté mouride de France a entrepris, au moment de cette étude, des démarches auprès du collectionneur en vue d'acquérir les photographies.

(traditionnel, moderne), disséminés sur les cinq continents et collaborant via un dispositif numérique.

Pour mener à bien ses recherches, le Comité scientifique de la Plateforme s'est appuyé, sans aucun parti pris et en essayant de conserver le maximum de recul critique et d'objectivité possible, sur les ressources documentaires et historiques disponibles (dont certaines, très rares et inconnues du grand public), sur l'étude comparative de ces éléments avec ceux décelés sur les photographies, sur la vérification de la fiabilité des sources et des informations reçues, sur des recoupements et des témoignages inédits etc. L'ensemble des éléments reçus par le Comité ont été collectivement traités, systématiquement discutés et soumis à la passoire de la critique contradictoire par l'ensemble des chercheurs du *Dîwân*, avec une rigueur sans concession.

Cette approche passionnante a permis de produire des résultats très intéressants et assez inattendus sur un certain nombre de points et d'aspects paraissant fondamentaux pour la validation ou non de la thèse débattue, à savoir :

- Références historiques ;
- Fiabilité des sources des photographies ;
- Validité de la date de l'évènement ;
- Indices sur le lieu ;
- Attitudes et apparences des personnages ;
- Recueil de témoignages inédits ;
- Autres détails intéressants.

En plus de la bibliographie des ouvrages cités, l'ensemble des documents (images, audios, vidéos, textes etc.) sur lesquels s'est basée la présente étude, ont été classés, listés en annexe, mis en ligne pour consultation et téléchargement, à partir des liens disponibles à l'adresse www.diwaan.net/etudephotos/docs.html. A noter toutefois que, malgré cet effort de référencement et de documentation, les délais relativement courts de publication ne nous ont pas toujours permis de nous conformer, *stricto sensu*, à toutes les règles académiques en la matière (citation d'éditions d'ouvrages, années de publication, pages etc.).

La Plateforme de Recherche « Dîwânul Mahârif » encourage vivement le public (chercheurs ou non) à notifier toute erreur, réserve, critique ou information complémentaire, de quelque nature que ce soit, à travers les contacts fournis dans la fiche technique. Tout rectificatif majeur ou information supplémentaire, jugé nécessaire, sera systématiquement publié sur la page web de l'étude, dans la rubrique « Errata et Addenda ». En plus de cette étude complète et détaillée, destinée surtout aux chercheurs et spécialistes, des résumés de l'étude, sous forme d'articles et de vidéos (en wolof), ont été également prévus pour le grand public et seront publiés sur le site de Dîwânul Mahârif.

Pour les besoins de l'étude, nous avons choisi de numéroter les 4 photographies analysées dans l'ordre suivant² :

Photo N° 1

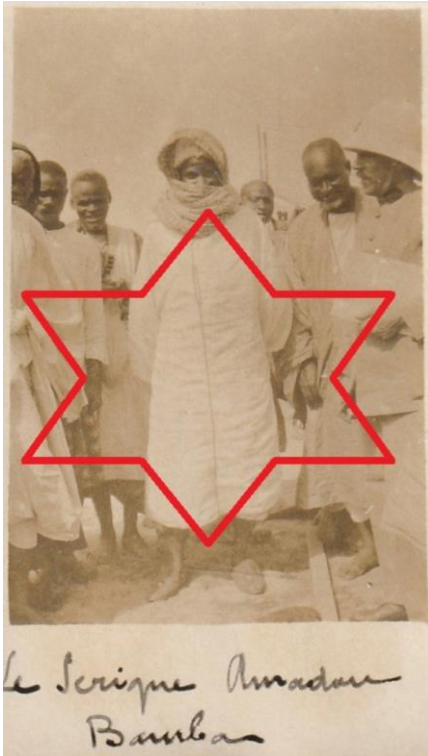


Photo N° 2

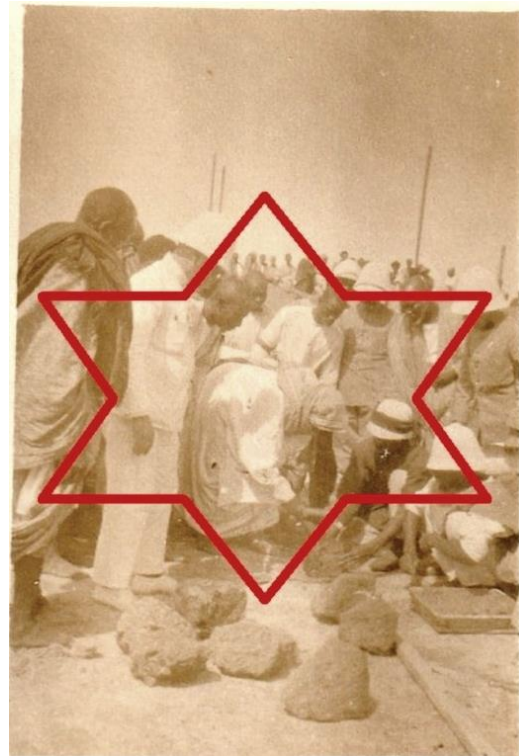
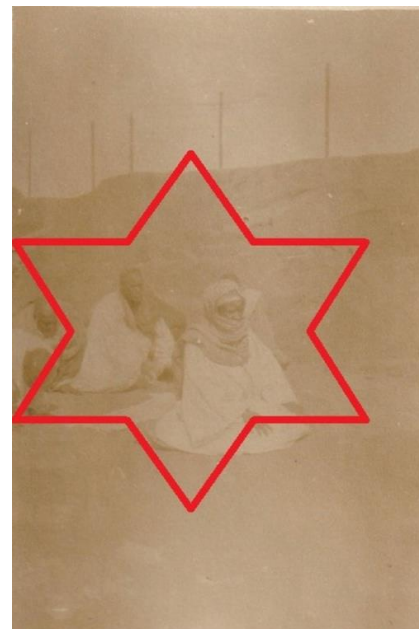


Photo N° 3



Photo N° 4



² Une analyse de certains détails des photographies (personnages, objets etc.) laisse supposer que leur ordre chronologique est vraisemblablement : 2 (pose de la pierre) – 1 (achèvement de la pose et échanges) – 3 (position debout prière) – 4 (position assise prière) (Voir Document N° 1 pour les photos, avec ou sans marqueurs)

3. Références historiques ou « Scénario »

La principale (et probablement unique) référence historique mouride connue sur la pose de la première pierre de la mosquée de Diourbel est le récit de Serigne Mouhamadou Lamine Diop Dagana (m. 1967), éminent disciple, proche et biographe de Cheikh A. Bamba. Ce récit narratif, figurant dans l'ouvrage majeur qu'il lui consacra, « *Irwâ'u Nadîm* » (L'Abreuvement du Commensal, 1965), est le suivant :

« Les travaux de la mosquée de Diourbel furent entamés en l'an 1335 H (1917). Cheikh A. Bamba traça lui-même, de son pied béni, [les limites] de la mosquée, en une nuit de dimanche du mois de Rabî'u Thâhî (dont j'ai oublié la date exacte). Date à partir de laquelle l'on commença à creuser le fossé des fondations [de l'édifice]. Ce n'est [qu'une année plus tard], le lundi 27 du mois de Jumâda Thâhî de l'an 1336 H (1918), durant la matinée, que débutèrent les travaux de construction de la mosquée. Ce jour-là, le Cheikh descendit dans le fossé du dôme, avec, à ses côtés, Cheikh Mukhtâr Binta [Lô], qui tenait un seau rempli de ciment. Le Cheikh prit une truelle, la remplit de ciment, récita la Basmalah et versa le ciment [sur le sol]. Il prit ensuite une brique et la posa sur le ciment. Après cela, il prit un pic, récita de nouveau la Basmalah et en frappa la brique [pour la fixer]. Il récita ensuite le verset suivant : « Et quand Abraham éleva les fondations de la Maison [de Dieu], avec [son fils] Ismaël à ses côtés, en priant : « Ô notre Seigneur ! Accepte ceci de notre part, car Tu es assurément Celui qui Entend et Connait tout... » (2:127). Le Cheikh se dirigea ensuite un peu à l'écart, accomplit une prière de deux rakkas, avant de terminer par des implorations. La louange soit rendue à Dieu ! » (pour la version originale, voir Document N° 11).

La correspondance frappante, aux yeux de certains analystes, entre les actes accomplis par le Cheikh dans ce récit (pose de la pierre, prière individuelle, etc.) et certains éléments matériels mentionnés (fossé, objets etc.) avec les contenus des photographies ont convaincu beaucoup sur l'authenticité de ces dernières. Alors que d'autres observateurs, plus dubitatifs, relativisent ces similitudes, et mettent, au contraire, en évidence certains éléments leur paraissant contredire la description de S. M. Lamine Diop.

Ces photographies recourent-elles véritablement le récit de *Irwâ'u Nadîm* ?

4. Histoire des sources ou «*Empreintes digitales* »

Le site

Le site internet Delcampe (www.delcampe.net), où fut publiée la série de photographies, regroupe des acheteurs et vendeurs du monde entier, amateurs et spécialistes d'artefacts historiques : photos de lieux et de personnages historiques, timbres anciens, billets de banques, cartes postales etc. La notoriété de ce site est attestée par son classement en 2018, par le journal économique français Capital, comme « *meilleur site de commerce en ligne, devant des géants concurrents, sur la base d'une enquête réalisée auprès de 20 000 personnes* » (https://fr.wikipedia.org/wiki/Delcampe_International).

Le vendeur

La plupart des artefacts de ce site est vendue aux enchères par des collectionneurs comme Matthieu Robelin, auteur de la publication des photographies (sous le pseudonyme : matthieu1856). Celui-ci, membre du site depuis le 23 février 2008, a obtenu une évaluation très positive sur ce site, qui permet d'avoir un aperçu sur sa crédibilité (Voir document N° 2). En douze ans d'activité, ce collectionneur a proposé sur le site (à la date de notre étude) pas moins de 11.227 artefacts, dont 10.880 cartes postales et 347 objets d'autres collections dont les acquéreurs ont émis des commentaires assez satisfaisants sur son profil. Cette notation favorable a été renforcée par l'appréciation fort élogieuse d'un fin connaisseur en la matière, à savoir Xavier Ricou, administrateur de la célèbre page Facebook, SenegalMetis, dédiée aux archives du Sénégal, présentant Matthieu Robelin comme « *un vendeur sérieux à qui [il] a déjà acheté des photos* » (Voir document N° 2, pour les arguments de ce spécialiste en faveur de l'authenticité des photos).

Le fait que le collectionneur n'ait pas d'emblée pensé à contacter directement de riches acheteurs mourides ; le fait qu'il ait (naïvement) choisi de les mettre en ligne sur un site public accessible à tous, en plus d'autres

photos de Diourbel et de Dakar ; qu'il ait entamé ses enchères avec un prix par défaut de 5 Euros (qui grimpa vertigineusement, avec la publicité qui en fut faite dans la communauté mouride). Tout ceci semble indiquer que lui-même n'estimait pas, du moins au début, l'intérêt de sa trouvaille à sa juste valeur (état d'esprit qui évolua apparemment, avec le buzz suscité par ses photos).

Un autre détail méritant d'être souligné est que Matthieu Robelin (dont la profession principale est « l'élagage et l'abattage (d'arbres) » à Saint-André-d'Huriat, en région Auvergne-Rhône-Alpe) a mis en ligne ces photographies le 16 Avril 2020, dans un album nommé A221, en programmant la clôture de leurs enchères au 8 Mai 2020 (soit pour une durée de 3 semaines). Le fait est que les internautes mourides n'ont découvert ces photos que le 5 Mai 2020, soit seulement à quelques jours de la clôture desdites enchères. Ce qui signifie que ces photographies sont demeurées en ligne sur le web pendant près de 21 jours, dans une relative indifférence, avec un prix de seulement 5 Euros, et sans qu'aucune démarche particulière connue n'ait été entreprise par le vendeur, durant cette période, pour trouver un riche acquéreur dans la communauté mouride ou ailleurs. Certains acquéreurs potentiels des photos, ayant contacté Matthieu à la suite du buzz qui s'en suivit, ont même révélé que celui-ci leur avait notifié sa parfaite disposition à faire analyser les photographies par des spécialistes à même de prouver leur authenticité...

Tous ces éléments, considérés ensemble, nous semblent, à priori et dans un certain sens, de nature à rendre peu plausibles, jusqu'à preuve du contraire, les éventuelles tentatives de manipulations et les motivations purement mercantilistes à la base que d'aucuns seraient tentés de prêter à ce collectionneur.

Le propriétaire

Un autre élément, rendant assez vraisemblable la thèse de l'authenticité, est l'origine des photos. En effet, dans un message de réponse aux nombreuses sollicitations d'internautes mourides, désireux d'avoir plus d'éléments d'authentification (voir Document N° 2), le vendeur informa que les photos

proviennent de l'album personnel d'un certain Jean Geoffre, architecte français contemporain du Cheikh, ayant par ailleurs pris d'autres photos d'édifices publics de Diourbel et de Dakar figurant dans ledit album. Un élément qui peut laisser croire que ce J. Geoffre fut l'architecte désigné pour la réalisation de la mosquée de Diourbel et qu'il fut, par ailleurs, le commanditaire des photos destinées à sa collection personnelle (comme cela était souvent d'usage en ces temps).

Les recherches effectuées par le Comité scientifique du Dîwân ont effectivement permis de vérifier l'existence d'un architecte toulousain dénommé Jean Geoffre, dont le nom est cité dans plusieurs documents d'archives comme ayant réalisé plusieurs édifices ou projets à Dakar et à Diourbel. Cet architecte fut d'ailleurs nommément cité dans une affaire judiciaire datant de cette même période à Dakar (Voir Document N° 3).

Par ailleurs, la confrontation du visage du personnage portant le casque colonial, tenant les dossiers ou plans, figurant sur les photos, à côté du « Cheikh »³, avec celles de J. Geoffre, trouvées ailleurs, notamment sur la couverture de l'album publié par Matthieu et sur le portrait publié par SenegalMetis, semble indiquer que c'est le même personnage (Voir Document N° 3).

Le fait que l'on trouve, parmi les photos de l'album publiées dans le site, des photos d'époque de la ville de Diourbel, avec des lieux largement connus (comme la gare) et une autre semblant montrer J. Geoffre en famille dans cette même ville, en 1918, est un autre élément de nature à conforter la vraisemblance que l'album date de cette période et appartient bien à l'architecte (voir Document N° 3).

La légende

Un autre élément historique digne d'intérêt consiste à la didascalie figurant sur la photographie N° 1, ainsi libellé « *Le Serigne Amadou Bamba* ». En effet, celle-ci correspond parfaitement au style d'écriture utilisé dans la plupart

³ Le fait d'utiliser l'appellation « le Cheikh » (avec ou sans guillemets) pour désigner le personnage principal figurant dans les photographies a pour objet de faciliter la lecture du texte, sans nécessairement présumer que ce soit Cheikh A. Bamba ou non.

des documents officiels de l'époque. Avec même, en plus, la même graphie « Amadou » (sans le « h » de « AHmadou », qui ne sembla d'usage que plus tard). Une vérification additionnelle des correspondances administratives sur Cheikh A. Bamba, figurant dans les archives coloniales, met en évidence le même style d'écriture du « A » majuscule en un grand « a » minuscule, conforme à la mode de l'époque (Voir Document N° 4).

L'absence du « h » dans le nom « *Amadou* », qui correspond à l'usage des colons, peut sembler d'autant plus intéressante que le vendeur, en donnant un titre descriptif à ses photos sur le site Delcampe, a utilisé (sans vraisemblablement s'en rendre compte) une graphie contemporaine « *Le Serigne AHmadou Bamba* » (voir Document N° 4). Ce qui peut indiquer, dans un sens, que lui-même ne soit pas l'auteur de la légende. Dans la mesure où, si la reproduction de cette ancienne graphie coloniale était une habile manipulation de sa part, il aurait été assez probable que son auteur ait accordé plus d'attention à ces sortes de détails ou de différences.

Mais le Seigneur Tout-Puissant sait assurément mieux ce qu'il en est...

5. Histoire de la date ou « *L'Alibi* »

Un paramètre intéressant, ayant attiré l'attention de beaucoup d'analystes, consiste à la date mentionnée par le vendeur dans le titre descriptif sur le site web, comme correspondant aux photographies, à savoir le **11 mars 1918** (Voir Document N° 4). Du moment où le vendeur affirme que toutes les informations qu'il fournit figurent sur l'album d'origine (voir Document N° 2), la vérification de cette date s'avère capitale pour tous ceux qui doutent de sa sincérité.

En effet, ces derniers ont très rapidement relevé la non-correspondance de cette date du 11 mars 1918 avec celle retenue par S. M. Lamine Diop Dagana et précisée dans le récit de référence rapporté plus haut sur la pose de la première pierre de la mosquée de Diourbel : « *Le lundi 27 du mois de Jumâda Thâni de l'an 1336 H, durant la matinée, débutèrent les travaux de construction de la mosquée (...)* ». Une rapide vérification des corrélations entre les calendriers hégirien et grégorien montre (avec une marge d'erreur d'un jour)

une correspondance de cette date au lundi 8 avril 1918 et non au 11 mars précisé par le vendeur...

Ce constat sur la non-correspondance des dates sembla être, à priori, l'argument le plus solide des dénégateurs, leur permettant de contester objectivement l'authenticité de ces images. Car, le sérieux, la minutie et la remarquable qualité de travail de S. M. Lamine Diop, ne faisant aucune sorte de doute dans le milieu de la recherche mouride, sa biographie de Cheikh A. Bamba constitue, avec celle de Serigne Bassirou Mbacké (*Minanu Bâqil Qadîm*), l'une des plus grandes et fiables œuvres de référence sur la vie du Saint homme. Remettre en cause la date fournie par une source extérieure à la communauté, dont l'on ne maîtrise ni les véritables motivations ni la rigueur (en plus d'être un « *toubab* »), sembla à beaucoup plus raisonnable et plus logique que de douter sur une hypothétique erreur de recherche dans le magistral « *Irwâu Nadîm* ». Si l'on ajoute à cela l'éventualité, fort probable, que l'illustre auteur de *Irwâ* ait lui-même assisté à l'évènement dont il a pu consigner les caractéristiques et le déroulement sur papier, on imagine que le choix est aisément fait...

Face à ce dilemme cornélien, Dîwânul Mahârif entreprit l'exploration résolue d'autres sources mourides complémentaires. A l'instar des enregistrements sonores d'un éminent chercheur et conférencier mouride, S. Modou Khayri Diakhaté (1938-2007), fils de S. Hamzatou Diakhaté (né vers 1870-1969), qui avait entrepris d'enregistrer, sur cassettes audio, les résultats de ses recherches auprès des contemporains de Cheikh A. Bamba, après confrontation avec les archives administratives coloniales. Dans l'une de ses cassettes, S. Modou Khayri relate les circonstances historiques de la pose de la première pierre de la mosquée de Diourbel et en profite pour aborder, en passant, la problématique de la datation de cet évènement (Voir Document N° 5).

Après avoir rappelé que, dans son ouvrage, S. M. Lamine Diop Dagana avait retenu la date bien connue du 27 du mois de Jumâda Thâni de l'an 1336 H (en arabe dans le discours), S. Modou Khayri ajouta avoir lui-même mené des enquêtes de terrain auprès d'autres dignitaires et grands disciples mourides, tous contemporains du Cheikh, connus pour leur érudition et leur piété. A savoir S. Habibou Mbacké (cousin du Cheikh), S. Moulaye

Bouso (fils de S. Mbacké Bouso) et S. Mbacké Diakhaté (frère de S. Hamzatou Diakhaté). Toutes ces trois sources lui confirmèrent que cet événement eut bien lieu en l'an 1336 H (donc la même année que dans *Irwâ*), un jour de lundi 27 (même jour que dans *Irwâ*). Mais S. Modou Khayri affirma que, selon ces trois sources, cela eut lieu au mois de « *Rakkaati Gàmmu* » (en wolof dans le discours), qui correspond, non pas au mois de Jumâda **Thânî** retenu par *Irwâ*, mais plutôt au mois de Jumâda **Ûlâ**⁴ (qui est le mois qui précède Jumâda **Thânî**, ce dernier étant appelé « *Maamu koor* » en wolof)...

D'où les questionnements suivants : S. Modou Khayri a-t-il inconsciemment commis une erreur, en traduisant en wolof « Jumâda **Thânî** » (fourni par ses trois sources) par « *Rakkaati Gàmmu* » ? Est-ce cela qui explique qu'il ne releva pas la différence entre la date qu'il dit détenir de ses trois témoins (27 Jumâda **Ûlâ**) avec celle fournie par S. M. Lamine Diop (27 Jumâda **Thânî**), au point d'aligner indifféremment les deux dates dans son propos ? D'où provient l'erreur ? De S. Modou Khayri lui-même ? De ses trois sources à la fois ? De S. M. Lamine Diop ?

Quoi qu'il en soit, il devenait dorénavant nécessaire, pour le Comité, d'envisager l'hypothèse que ce dernier, malgré la qualité incontestable de son travail (et qu'un tel constat ne saurait en rien entamer), puisse confondre *Jumâda I* et *Jumâda II*, soit dans le domaine du possible. Comme cela peut être le cas pour les plus grands auteurs. Ceci, malgré le fait que l'on ait retrouvé d'autres manuscrits où S. M. Lamine Diop refait mention de la même date (voir, plus loin, la référence à un autre de ses textes non publiés, « *Nubzatun Târîkhiyya* »). Une telle confusion devient d'autant plus plausible si l'on se rappelle que la première date citée par l'auteur, comme correspondant à la délimitation du lieu, comporte le terme « *Thânî* » (Rabi'ul **Thânî**) : « *Cheikh A. Bamba traça lui-même, de son pied béni, [les limites] de la mosquée, en une nuit de dimanche du mois de Rabi'u **Thânî** (dont j'ai oublié la date exacte)* ». Entre plusieurs dates successives, aux noms de mois similaires, dont les unes comportent soit « *ûlâ* » (premier), soit « *thânî* »

⁴ « *Ûlâ* » signifie en arabe « premier », « *Thânî* » signifie « deuxième ». D'où les fréquentes abréviations « *Jumâda I* » et « *Jumâda II* ».

(deuxième), il n'est pas à exclure qu'une telle erreur puisse aisément se glisser dans le texte...

S. Modou Khayri, en poursuivant son propos dans l'enregistrement audio, précisa que cette date du lundi 27 *Rakkaati Gàmmu* 1336 H, correspond, dans le calendrier grégorien, au **lundi 11 mars 1918** (en français dans le discours). Ce qu'une autre vérification sur les corrélations entre calendrier hégirien et grégorien permet de confirmer (Voir Document N° 6). Le conférencier d'ajouter que, bien que l'on puisse trouver des dates différentes dans les archives coloniales, cette date du 11 mars 1918 était, à ses yeux, celle qu'il fallait retenir pour cet évènement...

Le fait que les deux dates soient toutes des « lundis 27 » et soient toutes rattachées à des noms de mois similaires (*Jumâda*) a-t-il pu induire en erreur ou abuser l'attention de ce chercheur mouride ? Lorsqu'il parle de dates différentes et moins crédibles, figurant dans les archives coloniales (qu'il a dû certainement consulter), que doit-on en déduire ? Quelles sont précisément ces dates dont il parle et sur quelles archives peut-on les consulter ?

Relativement aux archives, on peut trouver, dans l'ouvrage « *Le Jihad de l'âme* » de Cheikh Anta Babou, consacré à l'histoire de la Mouridiya, une référence à des documents d'archives mentionnant la mosquée de Diourbel : « *Archives Nationales du Sénégal, 2G 18, Sénégal, situation politique, rapports trimestriels, 1-2-3 ; Sénégal, rapport politique premier trimestre 1918* ». Le Comité Scientifique, qui a pu consulter lesdites archives, n'y a trouvé aucune mention de la date précise de l'évènement. Le seul indice méritant un potentiel intérêt pour son enquête est le fait que le rapport du 1er trimestre (donc de Janvier à Mars, incluant normalement le 11 mars et pas le 8 avril) mentionne les débuts des travaux de la mosquée : « *La construction d'une mosquée à Diourbel, depuis longtemps réclamée par Amadou Bamba, est en voie de réalisation. Les travaux en seront très importants. Il s'agit d'un véritable monument.* » (voir Document N° 6). Par l'expression « *construction d'une mosquée (...) en voie de réalisation* », le rapporteur fait-il implicitement référence à la phase de pose de la première pierre ? Ou entend-il, plus prosaïquement, par cette expression, les travaux en cours de creusement des fondations, déjà entamés depuis près d'une année (1917) ? En attendant

que d'autres documents d'archives puissent, un jour, mieux éclairer ce point, l'hypothèse la plus vraisemblable et de nature à conforter la thèse de la date du 11 mars, est qu'il a dû se passer un événement important durant ce premier trimestre dans le processus d'édification de la mosquée de Diourbel...

Une autre question soulevée par cette date est la suivante : qu'est-ce qui justifie la célébration annuelle de la pose de la première pierre de la mosquée de Diourbel précisément tous les 11 mars ? Cette commémoration, organisée par la communauté mouride de Diourbel, est-elle due à la révélation de S. Modou Khayri Diakhaté ? L'on pourra, en ce sens, se référer à l'allocution de l'historien et l'un des organisateurs de l'évènement, S. Mbaye Nguirane qui, à l'instar de S. Modou Khayri, aligne indifféremment les deux dates dans son propos (voir Document N° 7). Ou bien existe-t-il d'autres sources (internes ou externes) auxquelles se sont référés les initiateurs de ce *Màggal* ? Comment se fait-il que personne, jusqu'ici, n'ait noté la non-correspondance des deux dates (celle du 11 mars et celle fournie dans *Irwâ*) ? D'autres enquêtes supplémentaires semblent plus que jamais nécessaires afin de répondre à ces questionnements ⁵...

Le fait que ce soit la date du 11 mars 1918 qui fasse désormais autorité est attestée par certaines références officielles, comme les rapports de l'Agence Nationale de la Statistique et du Développement (ANSD) du Sénégal, qui font mention de cette date, relativement à la construction de la mosquée de Diourbel (Voir Document N° 6)

Tout ceci voudrait-il dire qu'il existe une possibilité d'erreur dans la datation de l'évènement figurant dans *Irwâ'u Nadîm* ? Cette éventualité, comme soutenu plus haut, ne devrait pas, à notre avis, être exclue, malgré la réticence manifeste de certains chercheurs mourides qui, en cédant inconsciemment à une sacralisation indissociée de nos grandes figures, peuvent difficilement concevoir cette possibilité, somme toute, tout à fait normale dans la production littéraire et dans la recherche. Surtout, relativement aux problématiques de datation exacte qui se posent, quelques

⁵ Le Comité scientifique a posé la question à S. Mbaye Nguirane qui a affirmé avoir vu cette date dans les archives bien que n'ayant pu retrouver une copie de celles-ci.

fois, de façon récurrente dans notre milieu académique, occasionnant certaines différences de date au sein même des sources mourides internes.

Il n'est ainsi nul « sacrilège », pour prendre un exemple, de relever que la date de la disparition de Momar Anta Saly, père de Cheikh A. Bamba, retenue par S. Bassirou Mbacké, dans *Minanul Bâqil Qadîm*, (1299 H) est différente de celle avancée par S. M. Lamine Diop dans *Irwâ* (1300 H). Ceci, malgré le fait que tous ces deux illustres biographes fassent autorité et entretenaient des affinités académiques bien connues. De même n'est-il nullement « blasphématoire » de faire noter que S. M. Lamine Diop lui-même peut quelques fois avouer modestement avoir oublié tel détail : « *Cheikh A. Bamba traça lui-même, de son pied béni, [les limites] de la mosquée, en une nuit de dimanche du mois de Rabi'û Thâni (dont j'ai oublié la date exacte)* ». On peut trouver bien d'autres exemples de confusions et d'incertitudes, chez d'autres auteurs mourides (Cheikh Moussa Ka etc.), qui montrent qu'eux-mêmes étaient hautement conscients qu'une œuvre humaine ne saurait être parfaite et totalement exempte d'omissions ou même d'inexactitude des sources. Un fait qui n'entame en rien la qualité inégalable de leur œuvre et leur mérite d'avoir su nous transmettre, avec un remarquable souci de fidélité, d'honnêteté et de rigueur, l'essentiel du patrimoine du Mouridisme...

Tout ceci pour dire que, contrairement aux suppositions des dénégateurs, cette date du 11 mars 1918, avancée par le vendeur des photographies, n'est purement une fiction ou le simple fruit de son imagination, qui serait invalidée par les sources mourides internes. Que cette date possède, au contraire, une **vraisemblance historique non négligeable**, même au sein de nos propres références internes. La seule réserve qui pourrait éventuellement être retenue est, à notre avis, que le vendeur des photographies ait pris au préalable connaissance de cette date (à travers ses recherches) et l'ait proposée pour mieux « ferrer » ses potentiels acheteurs mourides. En attendant la vérification de cette hypothèse (peu probable, à notre sens), les recherches sur les photographies de Matthieu Robelin nous auront au moins permis d'avancer sur la véritable date de cet événement historique du Mouridisme et sur d'autres sujets de recherche connexes assez intéressants...

6. Histoire du lieu ou « La Scène »

Certains éléments descriptifs, fournis par S. M. Lamine Diop Dagana dans son ouvrage, sur le lieu où se déroula la pose de la première pierre, ont été également passés au crible, aussi bien par les partisans que les adversaires de l'authenticité des photographies.

Le Fossé

Un de ces éléments de taille consiste au « *hufra* » (fossé ou trou) auquel *Irwâ* fait allusion dans son récit : « *Ce jour-là, le Cheikh descendit dans le fossé [où seront posés les piliers du] dôme (Hufratul khubba) avec, à ses côtés, Cheikh Mukhtâr Binta Lô* ».

Les partisans (se qualifiant ironiquement, dans les débats sur le web, de « *Ahlou mooma* », littéralement « Pro-authenticité ») s'appuyèrent fortement sur ce détail, en attirant l'attention sur le fait que les scènes des photos aient eu justement lieu dans un grand fossé (prouvé par les spectateurs, situés au loin, sur une perspective surélevée ; voir photo N° 2 et 3). Une telle coïncidence leur sembla assez frappante pour militer en faveur de l'authenticité des photos.

Par contre, pour les négateurs (« *Ahlou dou moom* » ou « Anti-authenticité »), la dimension de ce fossé ne convenait en aucune manière au « *hufratul khubba* » de S. M. Lamine Diop. En effet, pour ces derniers, cette expression devait être traduite par « *trou du dôme* », qui renvoyait normalement à une cavité d'une dimension plus raisonnable (destinée probablement à supporter uniquement les piliers du dôme et non toute la mosquée). Un trou où seuls Serigne Touba et Cheikh Mukhtâr Binta Lô étaient censés être descendus, et qui ne peut donc correspondre à un aussi grand fossé pouvant contenir des dizaines de personnes, tel que figurant sur les photos.

Que retenir de tout cela ?

Il convient d'abord de préciser qu'il n'est nulle part mentionné, dans le texte de S. M. Lamine Diop, l'étendue ou la profondeur du *hufra* (trou ou fossé) dans les deux fois où il en parle. Les seuls attributs permettant de s'en faire

une idée (subjective) restent leurs destinations ou usage programmé, notamment lors de leurs deux seules occurrences dans le texte (« *hufratul Asâs* » = « fossé des fondations », « *hufratul khubba* » = « trou du dôme ») : « (...) on commença à creuser le fossé des fondations (*hufratul Asâs*) [de l'édifice]. Ce n'est [qu'une année plus tard] (...) que débutèrent les travaux de construction de la mosquée. Ce jour-là, le Cheikh descendit dans le trou du dôme (*hufratul khubba*), avec, à ses côtés, Cheikh Mukhtâr Binta [Lô] (...) »

A travers ces deux expressions, l'auteur parle-t-il de deux cavités différentes ou fait-il référence au même fossé ? Sachant que, dans l'absolu et techniquement parlant, il est tout à fait possible d'avoir deux *hufra* sur un même chantier (selon les ingénieurs en génie-civil consultés) : l'un, plus large, destiné aux fondations de l'édifice ; l'autre, contenu dans le premier et plus profond, destiné aux piliers d'éléments plus importants de l'édifice (dômes, minarets etc.). Toutefois, en dehors de ces éléments indicatifs, il n'existe aucune donnée objective permettant d'attester que deux cavités aient été en même temps creusées sur le chantier de la mosquée de Diourbel, au moment de la pose de la première pierre. La seule cavité dont l'on peut être à peu près sûr qu'elle a dû être creusée consiste au *grand fossé* appelé à contenir les fondations de l'édifice. Pourquoi « *grand fossé* » ? C'est S. M. Lamine Diop Dagana lui-même qui affirme qu'il a fallu plus d'une année (14 mois) pour creuser le fossé des fondations (*hufratul Asâs*) : « Les travaux de la mosquée de Diourbel furent entamés en l'an 1335 H (1917) (...) l'on commença à creuser le fossé des fondations [de l'édifice]. Ce n'est [qu'une année plus tard], le lundi 27 du mois de Jumâda Thâni de l'an 1336 H (1918), durant la matinée, que débutèrent les travaux de construction de la mosquée. »

Cette remarque nous amène à croire que l'étendue et la profondeur de ce fossé, creusé pendant plus d'un an, devaient être assez conséquentes pour contenir un grand monde, tel que celui visible sur les photographies. Ainsi, sans nier la possibilité réelle qu'il ait existé un second trou, destiné uniquement au dôme (« *hufratul khubba* »), hypothèse de nature à réfuter l'authenticité des photos, selon les *Ahlou dou moom*, une question qui mérite, plus que jamais, d'être posée nous semble être : n'y aurait-il pas d'autres éléments sur les techniques de constructions susceptibles de mieux nous édifier sur l'option la plus vraisemblable ?

Pour tenter de répondre à cette question, Dîwânul Mahârif a contacté des ingénieurs en génie-civil, dont l'expertise en construction de bâtiments nous a permis de mieux apprécier les différentes alternatives possibles. Sans entrer dans des détails trop techniques, selon ces experts, **deux hypothèses** sont tout à fait possibles « par rapport à la méthodologie de réalisation des fondations » : (Option 1) Fondation superficielle ou (Option 2) radier général. Pour ces spécialistes, « *l'hypothèse la plus plausible est que les constructeurs ont adopté des fouilles en pleines masse sur la partie centrale de la mosquée. Après exécution des semelles, les déblais mis aux abords de la fouille semblent avoir été utilisés en remblai. D'où le fossé d'une hauteur de plus ou moins 5 mètres par rapport au sommet du déblai que l'on aperçoit au loin et qui cache à-demi les personnages* ». (Pour les schémas et détails techniques, voir Documents N° 8 et 9).

En termes plus simples, cette hypothèse signifie qu'il était tout à fait possible, et même plus **vraisemblable** (sans toutefois être catégorique), qu'il n'existait, au moment de la pose de la première pierre, qu'un **seul et grand fossé** à même de contenir, pas seulement le Cheikh et S. Mukhtar Binta Lo, mais un grand monde semblable à celui aperçu sur les photos. Et que ce soit dans ce fossé où les piliers du dôme et les autres fondations du futur édifice allaient être érigés. Sans nécessairement la nécessité d'avoir un « trou » spécifique pour le dôme à ce moment précis. Ce qui laisse penser, qu'en utilisant l'expression « *hufratul khubba* », S. M. Lamine Diop n'ait pas forcément eu l'intention de décrire un tel trou, mais plutôt le lieu exact qui correspondra au futur emplacement du grand dôme *dans le grand fossé*.

Nous verrons plus loin, lorsque nous décrirons le style *narratif* de l'auteur de *Irwâ* (différent du texte *descriptif*), d'autres éléments qui démontrent en quoi un tel scénario nous semble tout à fait plausible...

Les piquets

Un autre élément intéressant, mis en exergue par les partisans de l'authenticité, est la présence au loin, au-delà des remblais, de piquets caractéristiques de cette époque, que l'on a déjà vus sur des photos anciennes de « *Kër gu mag* », la demeure de Cheikh A. Bamba à Diourbel

(Voir Document N° 10). Cette technique de délimitation de terrain, similaire dans les deux cas, semblent attester, aux yeux des « Pro-authenticité », que les photographies étudiées et celle de Kër gu mag relèvent d'un même contexte.

Par contre, certains dénégateurs n'ont pas manqué de faire remarquer que la position de ces piquets pouvait, au contraire, poser problème. En effet, situés sur le côté gauche des personnages qui prient (orientés vers l'Est), cela signifie que lesdits piquets se trouvaient donc au Nord de la future mosquée et pas du côté Ouest où se situe Kër gu mag. Un constat qui semble, à priori, mitiger l'argument des partisans...

Sauf que, rien, à part de simples conjectures, n'indique que ces piquets aperçus sur les photographies soient précisément ceux de Kër gu mag. Et qu'il serait plus plausible, selon l'usage de l'époque et du milieu, que ces piquets étaient, en général, utilisés pour délimiter tout chantier (ou d'autres types de travaux d'envergure) et le protéger des accès non autorisés...

7. Histoire d'apparences : « Les Acteurs »

Les différents personnages apparaissant sur les photographies n'ont pas, eux aussi, manqué d'être passés au crible de l'analyse par les deux camps. Aussi bien leurs différentes postures que leurs actes et apparences ont été étudiés pour accréditer ou invalider la thèse de l'authenticité des photos.

Le sourire

Certains disciples n'ont pas manqué de relever que le « Cheikh » vu de face, sur la photo principale (N°1), paraît prêter une certaine attention au photographe ou même, vu son sourire sur le visage, « prendre un certain plaisir à se faire photographier ». Ce qui, à leurs yeux, est tout à fait contraire à la personnalité de Cheikh A. Bamba et à l'image qu'ils se font de son ascèse et de sa négligence soufie bien connue du bas-monde (qui s'oppose au goût pour le paraître, la célébrité et d'autres futilités). Ce sourire « hors de propos » du personnage de la photographie, assez différente de la seule photo qu'on lui connaissait, a ainsi suffi, à lui seul, à discréditer,

chez beaucoup de disciples, son authenticité. Un autre « facteur aggravant » de ce sourire, qui a dû inconsciemment influencer le jugement de nombre de ces condisciples, est qu'il est affiché par le Cheikh devant des « *toubab* ». Alors que la plupart des récits populaires, pour décrire la résistance et la foi intransigeante de Serigne Touba, le présentent sous des traits systématiquement virulents (ou agressifs) envers les colonisateurs que contredit cette image assez « troublante » de la photo...

Pour nous, l'intérêt d'étudier une telle opinion, au-delà de la question précise de ces photographies, est qu'elle met en évidence, chez beaucoup de disciples mourides, une certaine *perception*, fondée en partie sur des sources non vérifiées ou légendaires, de l'*image* de Serigne Touba. Une perception figée et intemporelle qui, non seulement, généralise abusivement toute posture (quelques fois ponctuelle et localisée) ou acte raconté sur le Cheikh, extrapole certains de ses gestes et attitudes, force abusivement certains traits, ne fait aucune différence entre les types de relations qu'ils entretenaient avec son entourage (familier) ou certains de ses disciples privilégiés etc. Car, le fait que Cheikh A. Bamba fut, en soi, une figure historique et charismatique extraordinaire, à l'œuvre exceptionnelle, n'a pas empêché la prolifération de légendes populaires, colportées par des « *diwaankat* » (troubadours), dont le goût immodéré pour le fabuleux ne différencie nullement l'attitude commune du Saint, pouvant, en maintes occasions, se comporter comme tous les mortels, de ses Stations et faveurs spirituelles ineffables, qui le mettent bien au-dessus de ses semblables. Pour démontrer (et démonter) ces récits inexacts, qui donnent une image faussée et « forcée » du Cheikh, il conviendra simplement d'invoquer d'autres sources hagiographiques alternatives accréditées, souvent négligées, sur sa vie et ses actes.

Est-il vrai que Serigne Touba ne souriait jamais ou ne manifestait jamais sa joie, comme semblent le soutenir ces disciples dits « *daanukat* » ? Il n'est rien de moins avéré, si l'on se réfère à diverses sources mourides authentiques, tel qu'illustré par les extraits suivants.

Dans *Minanul Bâqil Qadim* de Serigne Bassirou Mbacké, on peut citer les passages où il raconte cette histoire : « *Un jour où je fus en sa compagnie, on évoqua certaines des peines et des épreuves qu'il avait subies pendant son exil.*

*Emu, l'un d'entre nous gémit et s'écria : « Ô Dieu, que cette épreuve était dure ! » Notre Cheikh **sourit** alors et lui dit : « C'était dur, certes. Mais, à Dieu ne plaise qu'elle n'ait pas eu lieu ! En effet, le rang et l'avantage qui m'ont été accordés n'auraient pu être obtenus que pour une cause qui leur aurait été proportionnelle en grandeur... »»*

Toujours dans *Minan*, on peut trouver : « Ahmad [invité maure de Cheikh A. Bamba] obéit à son hôte, [en buvant le thé que celui-ci lui servit]. Le Cheikh lui dit, **en souriant** : « Je t'ai traité comme ton père m'a jadis traité. Que Dieu bénisse ton acte ! » » (...) « Le Cheikh, dit mon oncle, **me sourit** puis me dit : « Peut-être as-tu peur. Mais ta peur est mal placée... »

Dans l'ouvrage *Karâmatu Shaykhul Khadîm* (Prodiges de Cheikh A. Bamba) de Cheikh Ahmed Miskah, on trouve plusieurs anecdotes dans lesquelles le Serviteur du Prophète (PSL) se met à rire à la suite de propos de ses interlocuteurs maures lui ayant paru amusants. Parmi ces histoires très instructives : « Un maure, du nom de Abdullah 'Atîq, composa un jour un poème en l'honneur de Cheikh A. Bamba. Après l'avoir lu, celui-ci invoqua la Protection de Dieu, puis récita les versets coraniques [qui fustigent les vains poètes] : « Et quant aux poètes, ce sont les égarés qui les suivent. Ne vois-tu pas qu'ils divaguent dans chaque vallée et qu'ils disent ce qu'ils ne font pas ? » (26:224-226). Ayant dit cela, le Cheikh garda le silence. Abdullah 'Atîq lui demanda alors de réciter la suite de ces versets. Le Cheikh **se mit alors à rire**, en mettant sa main dans celle du maure... La [subtile] allusion que sous-entendait Abdullah 'Atîq à travers sa requête était l'exception à laquelle le Coran fit référence dans sa condamnation des poètes et qui complétait ces versets : «...A l'exception des [poètes] qui croient et qui font de bonnes œuvres, qui invoquent souvent le nom d'Allah et se défendent contre les torts qu'on leur fait.» (26:227)

D'après un récit relaté par S. Omar Mbacké Guélongal, on trouve : « (...) C'est lorsqu'il s'adressa à nous trois (S. Mouhamadou Moustapha, S. Fadilou Mbacké et moi) et nous **sourit**, que je m'aperçus qu'il avait un beau diastème (appelé « sàkkalu Yàlla » en wolof, ou interstice situé entre les deux incisives supérieures). »

Dans le célèbre poème *Boroomam* de Cheikh Moussa Ka, on trouve : « *Daa saf xorom, du waxaa te reewul* » (Avec son sens de l'humour, il **souriait** toujours en parlant...), ou dans *Xarnu bi* : « *Njool Màkka daal lay segeree, boo*

ko tuddaa mu dal di ree » (Le Prophète étant sa source de joie, il **souriait** à chaque fois qu'il entendait son nom...), ou dans *Njuuj Njaaj* : « *Bu daa ree du ko kekkul, da daa saxoo muuñ* » (Il ne riait jamais aux éclats, mais se contentait de **sourire**...).

Et bien d'autres sources...

C'est précisément cette joie qu'affichait, quelques fois, Cheikh A. Bamba, dans certaines circonstances particulières, et dont la beauté captivante (*jamâl*) contrastait avec son charisme révérenciel (*jalâl*) habituel, qui semble s'exprimer avec autant d'éclat dans le personnage de la « photographie de Diourbel ». En outre, au vu du contexte, ce sentiment de félicité s'avère d'autant plus logique et légitime, relativement à Serigne Touba, si l'on considère son attachement extraordinaire au culte et à l'édification de la Maison de Dieu (« *waj'al buyûtî kullahâ masâjidâ* », « fais de toutes mes demeures des mosquées », écrivait-il dans *Nûru Dârayni*). Surtout dans un contexte de coercition et de résidence surveillée, où son Seigneur matérialisa Sa Promesse de lui accorder une mosquée splendide, au milieu de ses ennemis (*ahdâ*), en récompense de ses longues années de sacrifices⁶. Il n'est, sous cet angle, rien de plus naturel et de plus normal que de voir le Serviteur du Prophète (PSL) exprimer ainsi sa gratitude infinie envers son Seigneur et son Maître (PSL), Lui « *qui fait rire et qui fait pleurer* » (53:43).

A ce propos, les extraits suivants de *l'rwâ* relatent une intéressante anecdote, démontrant l'importance symbolique particulière que la mosquée de Diourbel avait aux yeux de Khadimou Rassoul :

« [Un nommé Yéli Seye, qui faisait partie des agents sénégalais de l'administration coloniale, ayant côtoyé le Cheikh durant son exil au Gabon, avait eu un jour une vive altercation avec un autre agent ayant injustement détruit la mosquée de fortune (bornée de quelques objets) érigée par Serigne Touba devant sa geôle]. Bien plus tard, après le retour d'exil, Yéli Seye vint rendre visite à Cheikh A. Bamba, à Diourbel. Ce dernier nous donna l'ordre, moi et un autre condisciple, d'amener son hôte visiter la grande mosquée [achevée]. Ce que nous fîmes, en la lui faisant visiter, de long en large ; ce qui le remplit d'admiration. A notre retour, le Cheikh l'interrogea : « Comment trouves-tu cette mosquée, comparée à mon lieu de

⁶ L'ordre chronologique vraisemblable des photos (N° 2 (pose de la pierre) – N° 1 (achèvement de la pose et échanges)), est de nature à renforcer l'idée que le sourire est consécutif à l'achèvement de la cérémonie.

culte que tu défendis jadis ? ». « Par Dieu ! », répondit-il, « Il n'est aucune commune mesure entre les deux ! » Et le Cheikh d'ajouter : « C'est cela que je sous-entendais, lorsque j'écrivais [ce vers] : « A Mayombé, Dieu a dissipé ce qui affligeait mon cœur et a rehaussé mon prestige ». L'expression « ce qui affligeait mon cœur » fait référence à la destruction de son modeste lieu de culte au Gabon. Alors que « rehaussé mon prestige » renvoie à l'édification de sa [belle] mosquée [de Diourbel]... »

Ces passages constituent une illustration supplémentaire, si besoin en était encore, de la grande importance que Cheikh A. Bamba accordait, en général, à la mosquée, et, en particulier, à celles de Diourbel et de Touba qui revêtaient un symbolisme supplémentaire, rattaché à son Service (*Khidma*) pour Dieu et Son Prophète (PSL). D'où le sentiment naturel de plénitude, de réalisation et de Reconnaissance à Dieu (*Shukr*) qui devait se refléter, ce jour-là, sur son visage radieux et qui devait l'animer en cette journée particulière de pose de la première pierre de cet édifice tant rêvé...

Les Disciples

Ce sentiment et cette situation exceptionnelle peuvent également expliquer la proximité physique, jugée trop inhabituelle par certains, des disciples aperçus sur les photographies, avec le « Cheikh ». En effet, le mode de vie habituel, très organisé, de Cheikh A. Bamba, à Diourbel, lui permettait, en général, de gérer son entourage et le flux de ses visiteurs et disciples, avec toute la déférence traditionnelle connue d'un milieu mouride. D'autant plus que l'extraordinaire charisme révérenciel (*jalâl*) de Serigne Touba aux yeux des mourides et son exigence proverbiale du respect scrupuleux, en tout temps et en tout lieu, des préceptes divins, rendait en général son entourage extrêmement appliqué, posé et discipliné en sa présence. D'ailleurs, les pieds nus des disciples apparaissant sur les photographies, leur absence de bonnets ou d'écharpes (*kol*), leurs ports simples et sans appareil ; tout ceci indique une révérence extrême, en tous points similaire à celle rapportée dans les annales mourides et que la relative « proximité » sur les photos ne saurait remettre en cause.

Toutefois, malgré cette bienséance pieuse (*adab*) des disciples à son égard, l'on oublie souvent de préciser qu'il pouvait arriver des jours et des circonstances où l'entourage du Cheikh soit favorisé d'une plus grande proximité ou familiarité avec lui. Tel qu'illustré par S. M. Lamine Diop, toujours dans *Irwâ*, qui rapporte que l'attachement inexprimable que les disciples vouaient à Serigne Touba les avait un jour mené à se bousculer devant sa porte, au point de le blesser à l'orteil. « *L'affluence des visiteurs vers lui l'empêchait de satisfaire le désir naturel de se promener librement (...) Il est même arrivé un jour où, mus par le désir ardent de le toucher, [les disciples] se bousculèrent au point de le blesser aux orteils et de déchirer une de ses sandales.* » Incidents qui furent d'ailleurs, précisa-t-il, à l'origine des barrières installées dans sa concession et des mesures prises pour le protéger de cette ardeur populaire.

L'évènement exceptionnel que ces disciples étaient en train de vivre, la joie profonde qu'ils ressentaient chez leur illustre maître, au moment de la pose de la première pierre de cet édifice qui lui était tellement cher, tout ceci devait éveiller en eux un très fort sentiment d'exaltation. Tel que l'illustre S. M. Lamine Diop, dans un autre texte non publié, intitulé « *Nubzatun Târîkhiyya* » (Résumé historique), consacré à l'histoire de la mosquée de Touba. Dans ce texte, l'auteur nous rapporte des propos de S. Mukhtar Binta Lo, affirmant que « **le jour le plus heureux de sa vie fut celui où, en compagnie de Cheikh A. Bamba, il descendit dans le fossé pour entamer les fondations de la mosquée de Diourbel** ». (voir Document N° 11)

A propos précisément de ce manuscrit de « *Nubzatun Târîkhiyya* », il est intéressant de noter que la date de l'évènement qui y est indiquée (27 Jumâda Thâni 1336 H) est exactement la même que celle précisée par l'auteur, dans son autre ouvrage *Irwâ'u Nadîm*. Un détail qui, soit dit en passant, semble conforter la thèse que l'auteur n'a pas retenu cette date par légèreté ou inadvertance, tout en n'écartant pas, non plus, la possibilité d'une répétition d'erreur. Un autre élément intéressant, méritant d'être noté, consiste aux subtiles différences de formulations, dans les deux textes, qui semblent accréditer nos suppositions sur le style narratif de l'auteur, qui peut ne pas traiter avec une extrême fidélité certains détails et procéder même à des omissions mineures.

A titre d'exemple, en décrivant, dans ce second texte, le lieu où Cheikh A. Bamba et S. Mukhtar Binta Lo descendirent, l'auteur utilise l'expression « *le jour où il entra avec [Cheikh Mukhtâr Binta Lô] dans le fossé pour entamer les fondations de la mosquée* » (« *yawma dukhûlihi ma'au fî hufratil ibtidâ'i asâsi jâmiḥ* »). Une formulation, on peut le faire remarquer, qui n'est pas littéralement la même que celle figurant dans *Irwâ*, à savoir « *le Cheikh descendit dans le fossé du dôme avec, à ses côtés, Cheikh Mukhtâr Binta Lô* » (« *nazzala shaykhu fî hufratil khubbati, wa Shaykhu Mukhtâru Binta al mazkûru bi jânibihi* »). En se fondant sur ces différences de formulation pour un même acte, effectué sur le même lieu, l'on serait tenté de se poser la question : qu'est-ce qui différencie les deux fossés figurant dans ces deux textes, si ce ne sont des manières différentes de décrire une même réalité ?

La prière

D'aucuns, en se référant au texte de *Irwâ*, ont fait remarquer que la prière effectuée sur place par Cheikh A. Bamba, après avoir posé la première pierre, étant de type surérogatoire (*nafla*) et individuel, le Cheikh l'avait nécessairement accomplie seul. Contrairement à ce que l'on voit dans deux des photographies où on aperçoit des disciples qui semblent prier derrière lui ; ce qui suggère plutôt une prière en groupe.

Une observation plus attentive desdites photos montre que les fidèles qui semblent prier derrière le « Cheikh » ne forment pas un rang (*sâppe*) conforme aux règles de l'Islam, à savoir une ligne compacte et bien alignée. Au contraire, la disposition de ces disciples ne respecte non seulement pas ces principes élémentaires, mais il n'existe aucune synchronisation visible parmi ces derniers ; chacun d'entre eux semblant accomplir un acte différent (les uns ayant les mains levées en *takbir*, les autres les bras ballants etc.). Ce qui suppose que, si jamais ces derniers étaient en prière, celle-ci n'était certainement pas une prière en groupe, mais probablement une prière surérogatoire individuelle, en imitation de celle du Cheikh. Dans la photographie N°4, celle du Cheikh en position assise (accomplissant vraisemblablement le *tashahhud*), les deux disciples se trouvant derrière lui sont en position accroupie et ne semblent nullement être en prière. Pour qui connaît l'extrême déférence des premiers mourides envers Serigne

Touba, il ne serait pas étonnant que ces disciples aient choisi de s'asseoir par terre, en voyant le Cheikh assis, pour éviter de surplomber sa sainte personne...

Les Objets

Deux objets particuliers n'ont pas manqué d'attirer l'attention de certains observateurs, à savoir la truelle et le pic mentionnés par S. M Lamine Diop dans *Irwâ* : « Le Cheikh prit une **truelle** (mâliju), la remplit de ciment, récita la Basmalah et versa le ciment [sur le sol]. Il prit ensuite une brique et la posa sur le ciment. Après cela, il prit un **pic** (mihwal), récita de nouveau la Basmalah et en frappa la brique [pour la fixer] ».

Un zoom sur la photographie N° 2 met bien en évidence ces deux objets, comme illustré dans le Document N° 10.

Habillement et autres détails

Parmi les nombreux autres détails relevés par les dénégateurs et qui ne semblent pas, à leurs yeux, s'accorder avec l'iconographie rapportée par une certaine tradition orale sur Cheikh A. Bamba, on peut citer :

- 1) Le bonnet qui semble paraître sous le voile couvrant la tête du personnage principal dans la photographie N° 1 et qui ne fait pas partie, selon eux, des habitudes du Cheikh ;
- 2) Les chaussures que celui-ci porte et qui ressemblent à des bottes, contrairement à l'usage connu du Cheikh, qui leur préférerait, dit-on, des sandales ou des « *karbat* » (chaussures dotées de semelles en bois) ;
- 3) Le type d'habits qu'il porte, ressemblant plus à du « prêt à porter » ou à une *jellaba* qu'aux boubous traditionnels et « *turki njaarém* » qu'on lui connaît ;
- 4) L'apparence colorée ou en deux tons de son écharpe (*kaala*) et de ses habits, différente de la couleur blanche et unicolore de son style d'habillement présenté comme habituel ;

- 5) La relative forte corpulence et la haute taille qui semblent caractériser ce personnage, contraires à la faible corpulence et à la taille moyenne du Cheikh ;
- 6) Le fait qu'il semble adopter une posture peu commune chez lui, toujours selon la tradition orale, à savoir porter ses deux mains sur le dos (*boot ay loxo*) ;
- 7) La pose de la photo semble, pour certains, avoir fait l'objet d'une préparation particulière (ou mise en scène), contrairement aux habitudes connues du Cheikh ;
- 8) La présence d'un personnage à l'allure féminine dans l'une des photos qui paraît, à certains, inapproprié dans cette sorte de cérémonie.

Comme dans le cas du sourire, explicité plus haut, ces réserves peuvent similairement s'expliquer par une certaine insuffisance d'analyse critique des nombreux récits oraux rapportés sur Cheikh A. Bamba. Des récits ayant mené à une image figée du Cheikh qui contredit, chez certains fidèles, toute autre image ne correspondant pas à ces représentations que pourtant des sources avérées battent sérieusement en brèche...

Relativement au bonnet décrié, Cheikh Moussa Ka mentionne, dans son brillant poème « *Njuuj-njaaj* », un bonnet « *curu cara* » qu'il arrivait au Cheikh de porter. Par ailleurs, S. Abdoul Ahad Mbacké, fils de S. Habibou Mbacké (ancien imam de la mosquée de Touba, cousin et disciple contemporain du Cheikh), rapporte de son père que celui-ci a une fois trouvé Serigne Touba assis, vêtu d'un « *turki* » (modèle vestimentaire, adapté à partir du costume « turc ») et d'un bonnet « *koppati* » (voir Document N° 12).

Pour ce qui est des chaussures qui ressemblent à des bottes pour certains, un examen plus minutieux montre qu'elles s'apparentent plus à des babouches (*marakiis*, déformation locale de « (chaussures de) Marrakech ») dont des modèles similaires ont été d'ailleurs retrouvées dans ses reliques personnelles et autres *barkeelu* précieusement gardés dans certaines familles mourides (Voir Document N° 10). A ce propos, l'historien S. Mbaye Nguirane relate, dans une de ses conférences, que lors de l'inauguration de la mosquée de Diourbel, un disciple du nom de Ndongo Fall avait offert au Cheikh des « *marakiis* » neuves, achetées spécialement chez la célèbre

maison de commerce « Maurel & Prom » (voir Document N° 7 – version complète). L'explication potentielle sur le choix de porter ce type de chaussures (*marakiis*) en cette occasion, contraire à son usage plus fréquent des sandales ou des « *karbat* », pourrait ainsi se trouver dans le souhait de « fêter » ce jour très particulier de la « victoire » et de la Réalisation de la Promesse de Dieu. Le port des habits de fête (*a'ïd*) étant une caractéristique du fidèle reconnaissant envers les faveurs de son Seigneur qui « aime voir les effets de Sa Grâce et de Ses Faveurs sur Ses serviteurs reconnaissants ».

C'est probablement ce même désir de célébration et de gratitude envers Dieu qui explique le relatif « faste » de son habillement qui, contrairement aux clichés, ne consistait systématiquement pas à un seul modèle de boubou. En effet, S. Moustapha Gueye Yarwaay, un de ses disciples et contemporains, rapporte que le Cheikh avait différents types d'habits qu'il lui arrivait de porter à la fois, les uns superposés sur les autres. Ainsi mettait-il, quelques fois, un grand boubou, puis un ou deux caftans au-dessus, ou une *djellaba*. C'est probablement l'une de ses *djellabas*, décrites par S. Moustapha Gueye Yarwaay, que semble porter le personnage sur les photographies.

La superposition de plusieurs habits, faisant partie de ses habitudes, expliquerait même, du coup, l'impression de relative forte corpulence qui caractérise le personnage. L'observation de la partie inférieure du corps (chevilles et pieds) et celle des autres photos en biais (N° 2 et 3) confirme d'ailleurs cette faible corpulence du personnage. Il est, en outre, facile de remarquer que l'habit du « Cheikh » de la photo, conforme à la Sunna et à ses habitudes vestimentaires (voir sa seule photo connue), s'arrêtait toujours au-dessus de ses chevilles et que les manches étaient généralement assez amples et assez longues pour couvrir ses poignets. À noter que, contrairement à certaines suppositions, les habits de Cheikh A. Bamba pouvaient être de tissus et de couleurs différentes : *palmaan*, *baxa* etc., comme l'attestent ses reliques personnelles, gardées jalousement par des familles mourides, et certains témoignages (voir Document N° 12, témoignage de S. Gallo Mbaye, disciple et contemporain du Cheikh, rapporté par son fils Serigne Mbacké Mbaye).

A propos de son écharpe (*kaala*) en deux tons, l'on peut aussi noter, en passant, qu'elle est rabattue sur son épaule gauche, comme ce fut le cas dans sa seule photographie connue jusqu'ici.

Pour ce qui est de la taille du personnage, Cheikh Moussa Ka, le célèbre chantre de la poésie mouride *ajamî* (ou *wolofal*), disciple et contemporain de Serigne Touba, nous apprend dans son poème « *Njuuj Njaaj* » que le Cheikh n'était ni très grand, ni de petite taille, mais de taille moyenne (« *Rëyul, tuutiwul woon, gättuloon ba dim duuñ* »).

Cette description physique corrobore l'analyse du spécialiste, Xavier Ricou, administrateur de la page Facebook SenegalMetis. Celui-ci compara, dans un post du 12 mai 2020, la taille du « Cheikh » de la photo à celle de l'architecte, J. Geoffre, dont il a retrouvé une photo d'époque, en même temps que le livret militaire qui renseigne sur sa taille (1,62 m) : « *En corrigeant l'effet de perspective [de la photo], on peut estimer la taille du Cheikh à 1,65 m environ, ce qui n'est pas, à proprement parler, excessif.* » (voir Document N° 3). Il est intéressant de noter que c'est une taille assez similaire que l'on trouve sur une autre des photographies, celle du personnage en position de prière (photo N° 3).

Une autre réserve qui fut émise sur l'authenticité des photos, est le fait que le personnage central semble porter ses deux mains sur le dos. Un geste, à priori, anodin et normal pour le commun des mortels, mais qui, selon les dénégateurs, fait partie des habitudes licites dont le Cheikh, dans sa démarche d'ascèse, s'était délibérément engagé à s'abstenir, pour plaire à Dieu. Il convient tout d'abord, à ce propos, de faire remarquer que l'on n'a aucune source établie, ni écrite ni orale, qui atteste que ce geste fait partie des éléments auxquels Serigne Touba avait volontairement renoncé, durant toute son existence. Aucune. Tout ce que l'on sait à ce sujet consiste aux références, dans ses écrits, au nombre de ces renoncements spirituels volontaires, consentis durant son exil et qui correspondent à la valeur numérique des lettres « LAJ », soit trente-trois (33). Dans son carnet de voyage, *Jazâ'u Shakûr*, le Cheikh n'en avait cité que quelques-uns, à savoir : « *le sucre des Blancs* », « *leur café* », « *un fruit succulent qui se trouvait dans cette contrée* » (pour les autres sacrifices, il s'engagea à ne jamais les révéler). C'est par la suite, après son retour d'exil, qu'il affirma que le Seigneur l'avait

gracieusement déchargé de cinq (5) de ces engagements, pour les ramener à 28 (correspondant au composé « KAH » ou valeur numérique du mot « *Touba* »). C'est peut-être l'une des raisons qui expliquent le fait qu'il prenait, durant les dernières années de sa vie, du café et du sucre dit « *Talsi* ». Tout ceci pour dire qu'en aucune manière, et contrairement aux allégations, il n'a été attesté dans une quelconque source mouride sérieuse, que le fait de porter ses mains sur le dos ne faisait pas partie des habitudes de Serigne Touba, en tout temps et lieu...

Par ailleurs, une observation plus attentive de la photographie N° 1 peut même suggérer, selon certains, que les deux mains du personnage ne sont pas en réalité réunies sur son dos. Si c'était le cas, les deux avant-bras auraient été, selon eux, en grande partie dissimulés derrière le dos. D'où l'hypothèse que la photo fut prise en plein mouvement, comme c'est souvent le cas dans les grands événements (lors de discussions ou interactions), et n'ait pas fait l'objet d'une préparation particulière.

Relativement au personnage de la photo N°2, qui ressemble à une femme (voir Document N° 10), relevé par certains, une observation attentive montre que c'est plutôt l'effet d'ombrage du casque colonial sur son cou qui donne cette impression de col d'une robe. En outre, le pantalon porté par ce personnage ne faisait nullement partie des traditions vestimentaires féminines en ces débuts de siècle, en Occident, à fortiori en contexte colonial.

Et même si cette présence féminine était avérée, le fait que Cheikh A. Bamba ait été quelques fois obligé, par les colons, de se confronter à des situations inconfortables et contraires à ses valeurs et principes, est attesté par aussi bien ses propres écrits que les autres sources hagiographiques. Se référer, par exemple, à l'incident raconté par Cheikh Moussa Ka, dans son émouvante odyssée maritime (« *Ab madam bu sew jaar fa, daa di koy laal* », « une frêle dame, passa devant lui, en le frôlant »), ou aux provocations de ses geôliers lors de l'exil, qui, disait-il, buvaient devant lui et lui soufflait la fumée de leur tabac au visage etc.

La ressemblance

Un trait qui frappe, de prime abord, tout observateur de la photographie N° 1, est la frappante ressemblance du personnage principal avec le Cheikh A. Bamba figurant dans la seule photo connue jusqu'ici. Les différents agrandissements effectués sur son visage, comparés à celui de l'autre photo existante, sur une même échelle, met en évidence une remarquable similitude des traits du visage : nez, yeux, sourcils, front, joues etc. Des experts en infographie et en reconnaissance faciale ont même poussé la comparaison physique jusqu'à évaluer les distances entre les deux yeux, la forme du nez, les proportions des autres membres etc. (voir Document N° 13).

Une question synoptique assez simple, que l'on pourrait poser à l'observateur demeuré sceptique, à l'issue de ces comparaisons physiologiques et de la frappante corrélation des autres détails, est celle-ci :

« Quel autre personnage historique de l'Islam au Sénégal ou du Mouridisme réunit autant de coïncidences ? Quelle figure religieuse connue ressemble autant physiquement à Cheikh A. Bamba et qui, en même temps, avait la même façon de s'habiller et de se couvrir la tête, bénéficiait du même degré de vénération des disciples, a posé, en ces temps-là, la première pierre d'une mosquée ou d'un édifice connu dont l'importance a requis la présence des autorités coloniales, a accompli cette pose d'une manière aussi conforme au récit de S. M. Lamine Diop, le biographe de Serigne Touba ? »

Qui ?

Où sont-ils passés ?

Pour bien comprendre ce qui est perçu par certains comme des dissemblances et des contradictions entre les photographies étudiées et le récit de S. M. Lamine Diop, il conviendra de mieux étudier le style littéraire de cet auteur. A l'aune surtout de certains types d'*approximations* figurant dans *Irwâ* ayant également semblé poser problème aux dénégateurs.

En effet, parmi les arguments invoqués par certains négateurs, le fait que l'auteur n'ait aucunement mentionné dans son récit, parmi les participants à la cérémonie de pose de la première pierre, les autres acteurs visibles sur

les photos. Ni les colons français, ni les autres personnalités mourides. L'auteur de *Irwâ* n'a ainsi fait mention d'aucun autre participant à la cérémonie, à part S. Mukhtar Binta Lô (qui fut, donc, le seul à rejoindre Cheikh A. Bamba dans le « trou du dôme », d'après la compréhension que certains ont de ce récit).

Comment, ici encore, concilier ce récit et les images des photographies ?

En vérité, ce que beaucoup ne semblent pas avoir compris est que le style adopté dans ce récit par l'auteur de *Irwâu Nadîm* consiste en un texte *narratif* (qui se focalise en général, de façon arbitraire, sur *certaines éléments* de l'histoire, jugés importants, au détriment d'autres), mais pas en un texte *descriptif* (qui priorise, par contre, les descriptions détaillées et minutieuses de toutes les composantes de l'histoire racontée). Ce choix de l'auteur de se focaliser sur le Cheikh se traduit, quelques fois, par des *omissions* volontaires ou des *approximations* globales, n'ayant pas nécessairement la prétention de décrire de façon exhaustive tous les éléments des scènes relatées.

C'est ainsi qu'il faut appréhender l'omission (volontaire) de l'auteur qui n'a pas jugé utile de citer les autres participants à la cérémonie. Le seul qu'il ait jugé utile de citer nommément fut S. Mukhtar Binta Lo dont probablement le rôle central, à ses yeux, dans le déroulement (et peut être les affinités personnelles, bien connues, qu'il entretenait avec lui) fit qu'il jugea opportun de rappeler sa présence aux côtés du Cheikh. Ceci, en dépit du fait qu'il soit de notoriété publique, dans l'histoire du Mouridisme, que ce fut à Cheikh Issa Diène, un de ses illustres disciples, que Cheikh A. Bamba confia la supervision des travaux de la mosquée de Diourbel (et dont les descendants détiennent, jusqu'à nos jours, la prérogative symbolique de rénovation de cette mosquée). Une question légitime que l'on est ainsi en droit de se poser, à partir de cet instant, est la suivante : est-il plausible que cet acteur majeur (Cheikh Issa Diène), préposé à la maîtrise d'œuvre par Serigne Touba, ne fut pas présent lors de cette importante cérémonie publique ? Surtout si l'on se réfère aux sources hagiographiques mourides qui rendent toutes compte du rôle important qu'il y joua ? Notamment, au récit du conférencier S. Mbaye Nguirane qui rapporte que Cheikh Issa Diène et Cheikh Mukhtâr Binta Lô suivirent Serigne Touba dans le fossé où ils

descendirent à l'aide d'une échelle fabriquée par S. Mor Dieng, un disciple de Cheikh Issa (voir Document N° 7). Le fait que Cheikh Issa Diène ne soit point explicitement cité dans *Irwâ*, durant tout le déroulement de l'évènement, signifie-t-il nécessairement qu'il n'y a pas participé ?

Quid, pour prendre un autre exemple, de S. Balla Thioro Mbacké, frère et interprète attitré de Cheikh A. Bamba, en plus d'être le chef de village du quartier de *Kër gu mag* ? Est-il logiquement envisageable que cette autorité administrative et qu'aucun des acteurs techniques de l'édification de la mosquée ne soit présents à cet évènement ? Ni l'architecte désigné, ni aucune autre autorité coloniale de l'administration ayant octroyé l'autorisation officielle de construire à un guide de l'envergure de Cheikh A. Bamba ? Un guide envers qui elle faisait désormais, durant l'étape de Diourbel, tous les efforts d' « *accommodation* » pour vivre en bonne entente ?

S'il est vraisemblable qu'à toutes ces questions, les réponses se trouvent dans le choix du style narratif de *Irwâ*, qui s'accommode d'omissions et d'approximations, il ne semble pas hasardeux de supposer que, en plus de S. Mukhtar Binta Lô, la cérémonie de pose de la première pierre de la mosquée de Diourbel (l'un des premiers et plus importants évènements de l'époque, pour la jeune communauté naissante) a vu la participation de nombreux autres acteurs notables. D'ailleurs, ne peut-on même conjecturer que cette focalisation volontaire sur le duo « *Serigne Touba - S. Mukhtar Binta Lô* » ne soit une subtile allusion au duo « *Abraham – Ismaël* », évoqué dans le verset récité par Cheikh A. Bamba lors de la pose de la première pierre ? Un verset qui, hasard ?, décrit précisément des circonstances similaires, mettant en jeu un autre duo (prophétique) : « *Et quand **Abraham** éleva les fondations de la Maison [de Dieu], avec [son fils] **Ismaël** à ses côtés (...)* » (2:127) Verset dont le pendant, implicitement suggéré par l'auteur de *Irwâ*, semble être : « *Et quand le **Serviteur du Prophète** éleva les fondations de la Mosquée de Diourbel, avec [son disciple] **Cheikh Mukhtâr Binta** à ses côtés [tenant le seau de ciment] (...)* »

Quelle plus belle analogie et source de *baraka*, pour l'auteur, que cette répétition miraculeuse et historique du Triomphe de la foi !

Un autre argument invoqué par certains, connexe aux précédents, pour douter de la fiabilité des photographies, est l'impossibilité d'identifier clairement un quelconque des grands dignitaires mourides de l'époque, parmi les autres personnages y figurant. Ce qui paraît assez paradoxal aux yeux de ces observateurs sceptiques. Pour expliquer un tel fait, il convient de rappeler que la plupart des grandes figures du Mouridisme contemporaines de Serigne Touba ne résidaient pas à Diourbel et ne possèdent pas de photographies d'époque connues, permettant de les identifier à cet âge (fait explicable, en partie, par la rareté des moyens techniques de l'époque). A cela, si l'on ajoute l'attitude de ces dignitaires devant Cheikh A. Bamba, auprès de qui ils se comportaient tous comme les plus humbles des disciples (attestés par leurs pieds nus, l'absence de bonnets ou d'écharpes, leurs habits sans appareil etc.), l'on comprend mieux la difficulté de leur identification. Surtout par les générations actuelles, n'ayant pas eu le privilège de vivre avec eux...

8. Histoire du témoignage ou « *L'Appel à Témoins* »

Dans leurs tentatives d'identifier les autres acteurs présents dans les photographies, les chercheurs du Comité Scientifique « *Dîwânul Mahârif* » avaient émis l'hypothèse que le personnage situé entre le « Cheikh » et l'architecte colonial (J. Geoffre), sur les photos N°1 et N° 2, pouvait bien être S. Balla Thioro Mbacké (voir Document N° 14). En effet, ce dernier, demi-frère de Cheikh A. Bamba, parlant parfaitement le français, était l'interprète attitré du Cheikh à Diourbel auprès des autorités coloniales et se chargeait de rédiger ses correspondances administratives.

Pour la petite histoire, l'on raconte que S. Balla Thioro (qui porte le nom de Mame Habiboulah, frère de Cheikh A. Bamba, inhumé à Khourou Mbacké) s'était engagé à apprendre la langue française, à l'issue de l'injuste procès du 5 Septembre 1895 de Saint-Louis, qui, comme on le sait, condamna Cheikh A. Bamba à être exilé pendant sept longues années au Gabon. La non maîtrise, par les mourides, des subtils arcanes administratifs et judiciaires du système colonial, de même qu'une traduction délibérément inexacte des véritables propos du Cheikh devant le tribunal, ayant peut-être été, à ses yeux, l'une des causes de cette forfaiture. D'un autre côté, S. Balla Thioro

nourrissait l'ambition de faire des démarches afin d'obtenir de l'administration coloniale une autorisation de rendre visite à son frère en exil. Quoi qu'il en soit, il s'inscrivit à Saint-Louis, dit-on, à l'école Brière de l'Isle (actuelle école Abdou Diouf), et entreprit un cycle scolaire, jusqu'au certificat, qui lui permit, plus tard, de jouer ce rôle d'intermédiaire avec les autorités coloniales et, en même temps, de devenir le chef de village du quartier de « Kër gu mag » où résidaient son illustre guide et frère, et la jeune communauté mouride naissante. L'histoire raconte que, après la disparition de Cheikh A. Bamba (en 1927), jusqu'à son décès (en 1947), S. Balla Thioro s'engagea à ne plus utiliser un seul mot de français car, disait-il « il n'avait appris cette langue que pour se mettre au service » de son illustre frère...

Afin de valider ou d'invalider cette hypothèse de la présence de S. Balla Thioro dans les photographies, un des membres du Comité scientifique, S. Cheikh Thioro Mbacké, descendant direct de S. Balla Thioro, fut chargé de mener une enquête auprès de sa famille. Dans l'éventualité de trouver un proche, contemporain du célèbre interprète, à même de l'identifier parmi les personnages des photos. C'est ainsi que S. Cheikh Thioro put présenter les photos à S. Ahmadou Mbacké, dit « Baye Serigne », fils et actuel khalife de la famille de S. Balla Thioro. Celui-ci a notamment eu le privilège d'avoir vécu pendant au moins dix ans avec son père disparu en 1947 (en tant que dernier fils survivant de Momar Anta Saly).

S. Ahmadou Mbacké, qui vit actuellement à Touba, sur la route de Darou Rahmane, identifia tout de suite et sans aucune hésitation le personnage sur les photographies comme étant son père, S. Balla Thioro ! Ses autres proches parents, à qui les mêmes photos furent présentées, notamment S. Cheikh Aby Mbacké et S. Bathie Mbacké, confirmèrent également cette identification (voir Document N° 15).

Euréka ?

Pas si sûr. Certains chercheurs du Comité scientifique, ne se contentant pas de ce témoignage, pourtant clair et sans ambages, ont voulu aller plus loin, en tentant de comparer l'âge approximatif du personnage figurant sur la photo avec l'âge que devait avoir S. Balla Thioro en 1918. Ce qui ne manqua pas de soulever un nouveau problème. Car, dans les différentes biographies

familiales, la date de naissance du célèbre interprète varie entre 1874 et 1877 ; ce qui lui donne un âge entre 41 et 44 ans en 1918. Le fait est que cet âge semblait très en-deçà de celui que l'on serait tenté d'attribuer au personnage de la photo qui, à vue d'œil, devait dépasser la cinquantaine.

Pour surmonter cet énième écueil, d'autres chercheurs du Comité mirent en évidence le fait que la véritable date de naissance de S. Balla Thioro était loin de faire l'unanimité, même au sein des biographies familiales (comme c'est souvent le cas dans notre milieu traditionnel, dépourvu d'un système officiel de déclaration à l'état-civil). Mieux, le fait que S. Balla Thioro, en voulant s'inscrire à l'école française, ne possédait pas de pièces d'état-civil et ait dû, sachant qu'il était déjà assez âgé, faire une nouvelle déclaration de naissance, qui réduisit son âge pour le rendre apte au cycle primaire (comme le voulait un usage très répandu chez les « indigènes » nés en dehors des Quatre Communes) parut une hypothèse très réaliste. A cette supposition, l'on peut ajouter d'autres éléments notables, telle la ressemblance entre le personnage des photos et celui de la photographie existante de S. Balla Thioro (voir Document N° 14). Ou même sa ressemblance frappante avec ses autres demi-frères que sont S. Affé Mbacké et S. Cheikh Anta Mbacké (Gawane) auquel d'aucuns ont même essayé d'identifier le personnage. La fille cadette de ce dernier, Sokhna Daba Mbacké, rapporte d'ailleurs que S. Balla Thioro ne cessait de lui témoigner son affection, du fait, lui disait-il, « *de ma grande ressemblance avec ton père (Mame Cheikh Anta) que beaucoup ne cessait de relever dans le passé* » (selon un témoignage recueilli auprès de S. A. Ahad Bousso). En ajoutant, à tous ces éléments, la présence plus que probable d'un interprète lors de la pose de la première pierre, les chercheurs du Comité conclurent par cette question assez élémentaire : « *Quel plus solide témoignage que celui d'un fils (Baye Serigne) parvenant à identifier, du premier regard et sans sourciller, son père (S. Balla Thioro) ?* »

La pièce manquante du puzzle ? Seule l'*Histoire* nous le dira...

9. Autres détails de l'histoire ou « Générique de fin »

Vérifications technologiques

Dans un contexte marqué par l'avancée des outils technologiques, la possibilité que les photographies en question soient le résultat d'habiles montages infographiques a été très tôt envisagée par les internautes. Raison pour laquelle divers spécialistes mourides des TIC se sont attelés à des analyses informatiques des photos, afin d'y déceler des indices à même de confirmer ou d'infirmer leur authenticité.

Le plus en vue de ces experts fut Maram Kayré, dont les différentes simulations et comparaisons techniques, sur la chaîne mouride Touba TV, de la photo N° 1 avec la seule photo connue de Cheikh A. Bamba, démontra des correspondances frappantes à tous les niveaux : visage, morphologie, symétries etc. (Voir Document N° 17).

Kadiali Ndiaye, un autre infographe et spécialiste de l'image numérique, interrogé par le Comité scientifique, réfuta, quant à lui, les hypothèses émises par certains internautes, sur une éventuelle retouche des images (soumises à un logiciel de détection de retouches) du fait, selon lui que « *Les tests effectués sur des photos retouchées auraient généré beaucoup plus de disparités pixelisées* » (Voir Document N° 18).

Cet expert ira même plus loin. A partir de la direction et d'une estimation de la longueur des ombres des personnages figurant sur les photographies, mises en rapport avec l'orientation des personnages vers l'Est, il a tenté, avec un logiciel spécialisé, de déterminer une plage horaire estimative de déroulement de la cérémonie (Voir Document N° 8). Avec comme résultat, une fourchette approximative de 11h 00 à 12h 00, qui correspond assez bien à l'intervalle de la matinée (*yoor yoor*) rapportée par S. M. Lamine Diop Dagana dans son ouvrage...

Une seule photo du Cheikh ?

L'argument, défendu par certains, qu'il n'existe qu'une seule photographie de Cheikh A. Bamba, ne semble véritablement reposer sur rien de vraiment solide. A part, peut-être, un passage du livre de Vincent Monteil, *Une confrérie musulmane : les Mourides du Sénégal*, où ce chercheur de l'IFAN affirmait : « **On ne possède** d'Amadou Bamba qu'une seule photographie (pl.

l), prise à Diourbel, entre 1912 et 1927. Elle montre le Serigne debout, devant sa « baraque », vêtu d'un simple « boubou blanc ». » (p. 84)

« On ne possède qu'une seule photographie » ne signifie nullement, est-il besoin de le préciser ?, « il n'existe qu'une seule photographie ». Monteil ne se serait jamais permis de défendre l'idée, assez saugrenue et invraisemblable pour un chercheur sérieux, qu'une figure historique de cette envergure ne puisse absolument avoir d'autres photos.

A contrario, on peut même retrouver d'autres témoignages accréditant l'existence avérée d'autres photographies éventuelles de Cheikh A. Bamba. A l'instar de ce témoignage rapporté par l'historien Cheikh A. Babou, dans son ouvrage précité : « Oumar Ba, chercheur et ancien archiviste aux Archives Nationales du Sénégal [auteur du célèbre « Ahmadou Bamba face aux autorités coloniales »], m'informa qu'il existait en réalité deux autres photographies de Cheikh A. Bamba, prises par un marin, au port de Dakar, au moment où le marabout embarquait pour l'exil au Gabon. Malheureusement, il ne pouvait plus retrouver ces photographies. »

L'article « L'aura d'Amadou Bamba : Photographie et fabulation dans le Sénégal urbain » de Allen F. et Mary N. Roberts, donne un peu plus de détails sur cette photographie « commandée et publiée par Paul Marty » : « La photographie fut prise entre 1913 et 1917, mais vraisemblablement au début plutôt qu'à la fin de cette période. Jusqu'à ce jour, nous n'avons pu retracer l'histoire particulière de cette photo de 1913, ni découvrir quand et comment elle se répandit dans l'usage populaire. Oumar Ba, maintenant retraité des Archives nationales du Sénégal, n'a pu retrouver le négatif original, malgré des années d'essai. D'après Ba, les nombreuses reproductions aujourd'hui en circulation, y compris celles de son propre livre, proviennent toutes de la photographie de 1913, qui fut commandée et publiée par Paul Marty (1913). »

Parallèlement aux photos officielles, conservées dans les archives, combien d'autres photos ou mêmes d'images vidéos ont pu être disséminées dans des albums de familles françaises et autres collections privées d'anciens colons dont les descendants ont pu ainsi hériter, sans véritablement le réaliser, des trésors enfouis dans leurs greniers poussiéreux et solitaires ?

10. Conclusion

L'analyse de l'authenticité des photographies supposées de Cheikh A. Bamba fut un exercice à la fois passionnant et très instructif pour les chercheurs sur le Mouridisme. Car ayant été l'occasion, et un excellent prétexte pour ces derniers, de revisiter un intéressant panel d'aspects de la vie du Saint homme et de sous-thèmes afférents à ses enseignements jusqu'ici assez négligés. Cette étude, menée, de façon extensive et intensive, par le Comité scientifique de la Plateforme « Dîwânul Mahârif », a ainsi permis de rappeler et de (re)mettre en évidence certains éléments qui ne semblaient pas avoir été correctement appréhendés, aussi bien par les disciples que par d'autres chercheurs.

Une fois que la bourrasque médiatique des polémiques enflammées sur les réseaux sociaux sera passée, le monde de la recherche, autant que la communauté mouride, ou même le patrimoine sénégalais, africain et celui de l'humanité, se trouvera, peut-être, enrichi de nouvelles perspectives sur la vie du Saint homme...

La question a été, ici et là, soulevée, au sein de la communauté, sur le risque d'accréditer des photographies « sorties, brutalement, d'on ne sait où », qui pourrait ouvrir une dangereuse brèche ou boîte de Pandore, en perspective d'autres éventuelles photos ou vidéos dans le futur. Qui peut, en effet, garantir que celles-ci, fruits de manipulations indétectables, ou utilisant habilement des sources mourides irréfutables, ne montrent notre Cheikh sous des jours ou apparences peu valorisantes ou à même d'ébranler la foi des mourides en lui ?

Face à cette question « existentielle », qui a dû, inconsciemment, altérer le jugement (subliminal) de certains acteurs de la polémique, l'on serait tenté de proposer une attitude plus « scientifique », fondée sur la confiance en la véritable recherche et qui s'attachera tout d'abord, quoiqu'il advienne, à la quête de la *vérité*. Celle-ci devant rester au début et à la fin de toute démarche, aussi bien académique que religieuse, éthique etc. Croire au véritable « *Khadimou Rassoul* », cette grande figure exceptionnelle à tous points de vue, à la trajectoire historique et à l'œuvre exceptionnelles, n'ayant besoin de nulle mythification ou mythologie pour susciter l'admiration, ne vaut-il pas, d'ailleurs, mieux, n'est-il pas plus viable et plus

conforme au combat de Serigne Touba pour la Vérité, que certaines croyances légendaires qu'aucune source accréditée ne confirme ? Cheikh A. Bamba n'est-il pas déjà en soi un *miracle* et une *légende* vivante ? Le Mouridisme, le vrai, l'authentique, a-t-il réellement besoin de ces affabulations pour réaliser le rêve de son fondateur ? Ou sont-ce, plutôt, certains acteurs ayant un intérêt à ces légendes, qui en ont le plus besoin ?

Ainsi, au lieu de tenter de nier, par une politique infondée de l'autruche, certaines réalités scientifiques et historiques, nous pensons que la présente étude pourrait être la source d'une approche méthodologique et pluridisciplinaire susceptible d'analyser sereinement tout futur document ou publication relative à la vie et aux enseignements de Cheikh A. Bamba. Surtout à l'aune de sa vraie doctrine et des valeurs profondes auxquelles lui-même s'identifiait et qui, souvent, peuvent différer, sur maints aspects, de la perception de nombre de ses disciples ou chercheurs.

Il en est ainsi, il nous semble, de la nature des relations entre Cheikh A. Bamba et les colonisateurs occidentaux ; notamment la forme, l'esprit et les modalités de sa « résistance spirituelle » contre ces derniers, qui ne nous paraissent pas toujours être bien compris. En effet, du fait que chacun d'entre nous désire, en général, classer Serigne Touba dans ses *propres* « catégories », selon sa *propre* vision du monde et ses *propres* combats, il nous arrive souvent d'interpréter ses postures sous le prisme de celles-ci, sans prendre assez en compte ses *propres principes* à lui. La seule catégorie dont lui-même se réclama, de façon absolue et directe, dans tous ses écrits et propos, fut la qualité d'« **Esclave de Dieu et Serviteur du Prophète** » (*'Abdu Lâhi wa Khâdimu Rasûlihi*) dont l'ambition était de « rénover » (*Tajdîd*) la Voie du Prophète (PSL), en réhabilitant les fondements premiers de l'Islam, afin d'assurer le salut des musulmans et des êtres humains. Toutes les autres catégories et qualificatifs, bien que légitimes, compréhensibles et logiques, sous maints rapports, de la part des chercheurs, intellectuels ou disciples, se doivent ainsi d'être relativisés et appliqués avec mesure, à l'aune de sa propre doctrine.

Il en est ainsi de son approche du « *Jihâd bil 'ulûm wa bi tuqâ* » (Jihad par la science et la piété), éminent outil de son œuvre rénovatrice, qui lui permit de se conformer, en tout temps et en tout lieu, et quelles que soient les

vicissitudes de la vie, aux principes intangibles de sa religion. Tout en « résistant » aux épreuves et tentations des quatre grands ennemis à même de le détourner de la Voie de Dieu (résumés par le composé « *Nashhadu* » : l'âme charnelle (*NAfs*), Satan (*SHaytan*), la passion (*HAwâ*) et le bas-monde (*DUnyâ*). Ceci, sans jamais prendre des armes « matérielles », ni adopter une attitude belliqueuse et guerrière contre ses ennemis et persécuteurs, à même de semer durablement le désordre et le chaos dans sa société. Une telle approche « pacifique » (et non « pacifiste »), qui va bien au-delà d'un quelconque « nationalisme » étriqué ou même « panafricanisme » de bon aloi, lui a valu le succès et la remarquable perpétuation de son œuvre jusqu'à nos jours. Bien plus que les résultats obtenus par d'autres valeureux résistants sénégalais ayant fait le choix du combat par les armes et la confrontation directe. Qui ne comprend pas le sens profond de cette forme de *résistance* très particulière, qui, tout étant courageuse et déterminée, ne cherche nullement la confrontation agressive et n'exclue point de cultiver la paix avec des ennemis y consentant, aura beaucoup de mal à comprendre certains faits et gestes de Cheikh A. Bamba qui peuvent s'opposer à la légende et à l'*image* (ou imagerie) que certains tiennent coûte que coûte à se faire de lui. Une imagerie fondée sur des récits populaires qui le présentent sous des traits systématiquement agressifs envers les colonisateurs et que contredit l'*image* « troublante » du « sourire hors de propos » étudié plus haut et d'autres postures historiques.

Ainsi, quiconque aura bien compris cette approche et a profondément foi au véritable message de Serigne Touba, de cette foi éclairée et clairvoyante qu'il a lui-même professée, nul document ou révélation ne saurait, à notre sens, ébranler celle-ci. Car, avec une telle foi lumineuse en bandoulière, inscrite dans la lignée de celle d'Abu Bakr envers le Messager (PSL), l'on ne serait aucunement déstabilisé par d'éventuelles publication de photographies ou de vidéos inédites de Cheikh A. Bamba en train, par exemple, de boire du café avec l'autorité coloniale l'ayant un jour invité à Diourbel (Cf. *Ahmadou Bamba face aux autorités coloniales* de Oumar Ba). Ni par celles de son périple à Dakar, sur invitation du gouverneur Merlin, en 1921, ou celles de son audience mémorable du 28 mars avec celui-ci. Ni par celles où il reçoit, des mains des autorités coloniales, le diplôme de la Légion d'honneur (dont il refusa le port de l'emblème pour des raisons de

principes). Ni l'attestation du don de 500.000 F qu'il remit en 1926 pour soutenir le Franc français. Et bien d'autres exemples que l'on pourrait démultiplier...

Au lieu de tenter inconséquemment de nier ce genre de postures, par une approche incomplète de la résistance de Serigne Touba, une étude plus approfondie de sa doctrine, à travers surtout ses propres écrits et enseignements, peut, seule, en révéler les véritables soubassements. En réalité, c'est Cheikh A. Bamba lui-même qui nous fournit la première justification spirituelle et historique de l'évolution de ses rapports avec le pouvoir colonial, dans un passage figurant dans le recueil *Majmuha* (p. 20)⁷ et inconnu de la plupart des spécialistes. Extraits où il décrit, de façon chronologique, les versets coraniques qui inspirèrent constamment son attitude équilibrée avec ses adversaires, à chaque étape de leur confrontation⁸ :

«- Lorsque je rencontrai pour la première fois les ennemis de Dieu (en 1895, lors du Conseil Privé de Saint-Louis), le verset qui me fut inspiré fut [celui adressé au Prophète dans des circonstances similaires] :

« [Et rappelle-toi] lorsque les mécréants complotaient contre toi pour t'emprisonner ou t'assassiner ou te bannir. [Ils complotaient, mais Dieu a fait échouer leur plan, et Dieu est le meilleur en stratagèmes]» (8:30) (...)

- Au cours de l'exil au Gabon (1895-1902), il me fut inspiré le verset suivant :

« Ô vous qui croyez ! Combattez ceux des mécréants qui sont près de vous ; [et qu'ils trouvent de la dureté en vous. Et sachez que Dieu est avec les pieux.]» (9:123). (...)

- A l'étape de Daroul Manân, (en mai 1903, après le retour d'exil), ce fut le verset :

«Et si [les mécréants] inclinent à la paix, incline-toi toi aussi vers la paix et place ta confiance en Dieu, [car Il Entend et Connaît tout. Et s'ils veulent

⁷ Recueil de correspondances et de sentences de Cheikh A. Bamba, appelé également « *Ajwibat* » (Les Réponses) rassemblés par Cheikh Abdoul Ahad (1914-1988), le troisième Calife des mourides, disponible à la Bibliothèque Khadimou Rassoul de Touba.

⁸ Pour une analyse plus approfondie des principes et différentes étapes de la résistance spirituelle de Cheikh A. Bamba, qui expliquent clairement les motivations de ses postures envers les colons, se référer à l'ouvrage « *Khidma : La Vision politique de Cheikh A. Bamba* » de A. Aziz Mbacké Majalis (Editions Majalis, 2011).

te tromper, alors Dieu te suffira. C'est bien Lui qui t'avait soutenu auparavant par Son secours ainsi que par l'assistance des croyants.] »
(8:61) (...)

- A l'étape de [la résidence surveillée à] Djolof (Thiényène, en 1906), ce fut le verset :

« S'ils se comportent droit avec vous, alors comportez-vous droit avec eux » (8:7).

- A partir de Djolof jusqu'à la résidence surveillée à Diourbel (1906-1912), ce fut le verset :

« Il se peut que Dieu établisse de la sympathie entre vous et ceux d'entre eux dont vous avez été les ennemis. [Et Dieu est Omnipotent, Pardonneur et Très Miséricordieux.]» (6 :7)

- A partir de l'étape de Diourbel (1912-1927), ce furent les versets :

« A vous votre religion et à moi la mienne.» (109:6)

«Dites : « Soyez témoins que nous sommes des musulmans »» (3:64) »

S'il est donc une leçon importante que l'étude de ces photographies nous a permis d'assimiler, c'est que la science, la véritable et sincère recherche, peuvent faciliter le chemin vers plus de vérité et de clairvoyance sur notre histoire. Une leçon qui, en définitive, nous a mené à réaliser que, plus que cette étude sur l'authenticité des photographies présumées de Serigne Touba, l'œuvre la plus importante, la plus utile, à laquelle nous devons désormais nous atteler est de vérifier l'authenticité de l'image que beaucoup d'entre nous ont pu avoir de Serigne Touba.

Une telle leçon est, peut-être, du moins, nous en sommes convaincus, la principale morale que nous enseigne la passionnante histoire de ces photographies...

BIBLIOGRAPHIE

Agence Nationale de la Statistique et du Développement du Sénégal (ANSD). *Situation économique et sociale de la Région de Diourbel*, édition 2015. URL : <http://www.ansd.sn/ressources/ses/SES-Diourbel-2015.pdf>

Ba, Oumar. *Ahmadou Bamba face aux autorités coloniales*. Abbeville : Fayard, 1982

Babou, Cheikh Anta. *Le Jihad de l'âme, Ahmadou Bamba et la fondation de la Mouridiyya au Sénégal (1853-1913)*, Éditions Karthala, 2011

Diop, S. Muhammad Lamine. *Irwâ'u Nadîm min 'adhbi hubb al khadîm*. 1965. Traduit en français et édité par Dr. Khadim Mbacké sous le titre *L'abreuvement du commensal dans la douce source d'amour du Cheikh al-Khadim, ou la biographie de Cheikh Ahmadou Bamba*. Dakar : IFAN, Département d'Islamologie.

Diop, S. Muhammad Lamine. *Nubzatun Târîkhiyya* (Résumé historique). Non publié

Ka, Moussa. *Njuuj-njaaj, Boroomam, Xarnu bi*. Collection Majalis, 2018

Mbacké, Abdoul Aziz. *Khidma : La Vision politique de Cheikh A. Bamba (Essai sur les relations entre les mourides et le pouvoir politique au Sénégal)*. Editions Majalis, 2011.

Mbacké, Cheikh Abdoul Ahad, *Majmuha* (Recueil de sentences de Cheikh A.Bamba). Touba: A. A. Mbacké, 1985.

Mbacké, Cheikh Ahmadou Bamba. *Jazâ'u Shakûr* (Rétribution du Seigneur Digne de Reconnaissance). Traduit en français et édité par le Dahira des Etudiants Mourides de l'Université de Dakar.

Mbacké, Cheikh Muhammad Bachir. *Minanu Bâqil Qadîm* (Les bienfaits de l'Eternel, ou, la biographie de Cheikh Amadou Bamba Mbacké). en français et édité par Dr. Khadim Mbacké. Dakar, 1995.

Miskah, Cheikh Mohamed B. Ahmed. *Karâmatu Shaykh Ahmad Bamba* (Prodiges de Cheikh A. Bamba), Edition IMPRIMBA. Dakar, 2017.

Monteil, Vincent. Une confrérie musulmane : les Mourides du Sénégal. In : *Archives de sociologie des religions*, n°14, 1962. pp. 77-102.

Roberts, A. F. & Roberts, M. N. (1998). *L'aura d'Amadou Bamba. Photographie et fabulation dans le Sénégal urbain*. *Anthropologie et Sociétés*, 22 (1), 15–40.

DOCUMENTS

www.diwaan.net/etudephotos

N°	Description	Lien	Type
1	Photographies étudiées (avec et sans les étoiles)	www.diwaan.net/etudephotos/docs/PhotosEtudiees.pdf	Image
2	- Evaluation du vendeur, Matthieu Robelin - Appréciation du vendeur par SenegalMetis - Message de réponse de Matthieu Robelin aux internautes	www.diwaan.net/etudephotos/docs/Matthieu.pdf	Image
3	- Documents faisant référence à l'architecte J. Geoffre - Photos de Diourbel et de Dakar figurant sur l'album de J. Geoffre - Comparaison des photos de J. Geoffre - Post de SenegalMetis du 12 mai 2020	www.diwaan.net/etudephotos/docs/Geoffre.pdf	Image
4	- Comparaison du style d'écriture de la légende - Titre descriptif des photographies sur le site internet	www.diwaan.net/etudephotos/docs/Legende.pdf	Image
5	Enregistrements audio de S. Modou Khayri Diakhaté	www.diwaan.net/etudephotos/docs/SMKKhayri.mp3	Audio
6	- Archives Nationales du Sénégal sur la mosquée de Diourbel - Corrélations entre calendrier hégirien et grégorien sur la date - Rapport de l'Agence Nationale de la Statistique et du Développement (ANSD) mentionnant la date	www.diwaan.net/etudephotos/docs/Archives.pdf	Image
7	Allocution de S. Mbaye Nguirane lors de la célébration de la pose de la première pierre de la mosquée de Diourbel	www.diwaan.net/etudephotos/docs/NguiraneDiourbel.mp4 Version complete : https://www.youtube.com/watch?v=QfYpW71FqO0	Vidéo
8	- Schémas et détails techniques sur la technique de construction des fondations - Estimation d'une plage horaire estimative de la cérémonie	www.diwaan.net/etudephotos/docs/Fondations.pdf	Image
9	Explications techniques sur la réalisation des fondations de la mosquée	www.diwaan.net/etudephotos/docs/Fondations.mp3	
10	- Piquets de « Kër gu mag » - Zoom sur la truelle et le pic	www.diwaan.net/etudephotos/docs/Lieu.pdf	Image

	- Personnage de la photo N°2 qui ressemble à une femme - Reliques personnelles de Cheikh A. Bamba		
11	Extraits de « <i>Irwâ</i> » et « <i>Nubzatun Târîkhiyya</i> »	www.diwaan.net/etudephotos/docs/Nubzatun.pdf	Image
12	- Témoignage de S. Abdoul Ahad Mbacké, fils de S. Habibou - Témoignage de Serigne Mbacké Mbaye, fils de S. Gallo Mbaye	www.diwaan.net/etudephotos/docs/SAhadHabibou.mp3	Audio
13	Comparaison technique du physique des deux personnages dans les photos	www.diwaan.net/etudephotos/docs/Kadiali.mp4	Vidéo
14	Image de l'interprète situé entre le « Cheikh » et l'architecte colonial	www.diwaan.net/etudephotos/docs/SBallaThioro.pdf	Image
15	Témoignage de S. Cheikh Thioro Mbacké	www.diwaan.net/etudephotos/docs/SCheikhThioro.mp3	Audio
16	Biographie de S. Balla Thioro	www.diwaan.net/etudephotos/docs/BiographieSBallaThioro.pdf	Image
17	Simulations de Maram Kayré sur Touba TV	https://youtu.be/QYSpuTMYQJg	Vidéo
18	Témoignage de Kadiali sur la non retouche des photographies	www.diwaan.net/etudephotos/docs/KadialiPixerel.mp3	Audio